

« Cahier L'essentiel - 5e secondaire -
Épreuve unique Français
reproduit avec la permission
des Éditions Caractère ».

La permission de reproduction a été accordée
pour l'usage EXCLUSIF des membres de
l'ACPEQ.

Veillez ne pas distribuer ce document.

Merci.

5^e

secondaire

CONFORME AU PROGRAMME
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



ÉPREUVE UNIQUE

Tout ce qu'il faut savoir pour réussir
l'examen du Ministère en français écrit
incluant un service de correction
pour avoir l'heure juste

FRANÇAIS

Nouvelle édition

un aide-mémoire

2 épreuves d'écriture
pour s'exercer

des trucs pour
le jour de l'examen

un service de correction

CARACTÈRE

• Marie-Pierre Vouligny
• Nathalie Chevalier

l'essentiel

5^E SECONDAIRE

Épreuve unique - français

5^e secondaire

ÉPREUVE UNIQUE
FRANÇAIS

- Marie-Pierre Vouligny •
- Nathalie Chevalier •

**CAR
ACT
ÈRE**

Les Éditions Caractère inc.
5800, rue Saint-Denis, bureau 900
Montréal (Québec) H2S 3L5 Canada
editionscaractere.com

Coordination éditoriale: Colette Laberge
Révision: Philippe Paré-Moreau et Françoise Major Cardinal
Correction: Catherine Vaudry et Maryse Froment-Lebeau
Mise en pages: Geneviève Laforest et Bruno Paradis
Conception de la couverture: Bruno Paradis
Illustrations: Shutterstock
Rédaction de l'aide-mémoire: Nathalie Chevalier
Rédaction des pages 91 à 97 et 100 à 107: Sylvie Khandjian

ISBN: 978-2-89642-932-5
Imprimé au Canada
© Les Éditions Caractère inc.
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2^e trimestre 2014
Bibliothèque et Archives Canada

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Toute reproduction du présent ouvrage, en totalité ou en partie, par tous les moyens présentement connus ou à être découverts, est interdite sans l'autorisation préalable des Éditions Caractère inc.

Toute utilisation non expressément autorisée constitue une contrefaçon pouvant donner lieu à une poursuite en justice contre l'individu ou l'établissement qui effectue la reproduction non autorisée.

Les Éditions Caractère inc. remercient le gouvernement du Québec – Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres – Gestion SODEC.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Nous remercions également la SODEC de son appui financier (programmes Aide à l'Édition et Aide à la promotion).

MOT AUX PARENTS	7	2.5 Les organisateurs textuels et marqueurs de relation	31
MOT À L'ÉLÈVE	9	2.6 Les marques de modalité	34
PRÉSENTATION DE L'EXAMEN	11	2.7 La structure de la lettre d'ouverte	36
LE SERVICE DE CORRECTION	13		
AIDE-MÉMOIRE	15		
1. NOTES PRÉLIMINAIRES	17	3. LA RÉDACTION... PAS À PAS	38
1.1 Les formes de textes argumentatifs	17	3.1 Avant de commencer	38
• Article critique	17	3.1.1 Vérifiez votre matériel!	38
• Billet	17	3.1.2 Lisez les consignes!	38
• Débat	17	3.1.3 Divisez votre temps!	39
• Éditorial	17	3.1.4 La grille du MELS	41
• Essai	17	3.2 Le plan	45
• Lettre ouverte	18	3.3 La rédaction	49
1.2 L'organisation de la séquence argumentative	18	3.3.1 Le brouillon	49
		3.3.1.1 Introduction	51
		3.3.1.2 Développement	53
		3.3.1.3 Conclusion	58
		3.3.2 La version finale	58
2. AVANT DE RÉDIGER VOTRE TEXTE... QUELQUES CONSEILS ET CLARIFICATIONS	19	3.4 Stratégie de révision et de correction	59
2.1 Les buts	19	4. COMMENT AMÉLIORER SON TEXTE?	59
2.2 Le sujet	19	4.1 Texte: C'est une lettre ouverte!	59
2.3 Les définitions	20	4.2 Syntaxe: C'est un texte qu'on doit comprendre!	60
2.4 Les stratégies argumentatives	26	4.3 Orthographe: C'est un texte qui se doit d'être bien orthographié!	61
2.4.1 La démonstration	26		
2.4.2 L'explication argumentative	28		
2.4.3 La réfutation	29		

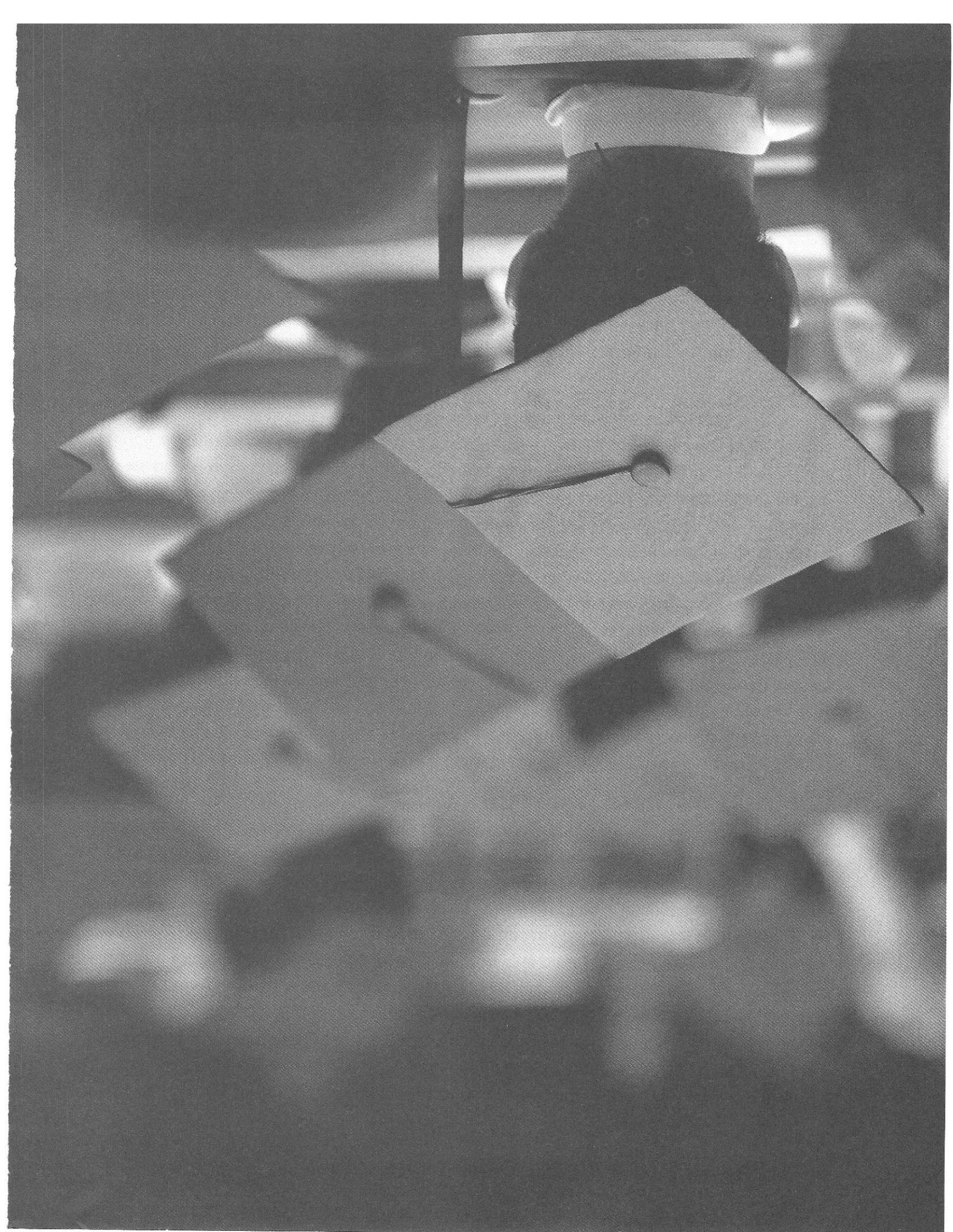
Sommaire «

EXERCICE D'APPROFONDISSEMENT – LE BILLET D'HUMEUR	63	SECTION DÉTACHABLE	
Quand tout le monde se dit que c'est l'intention qui compte...	66	Les études à l'étranger	113
Les questions	68	1. Feuille de notes	113
Le corrigé de l'exercice	70	2. Tâche d'écriture	115
L'ÉPREUVE UNIQUE EN PRATIQUE	73	3. Cahier de brouillon	117
Mot de préparation	75	4. Cahier de propre	125
Comment procéder	77	Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux	129
Présentation de l'épreuve	79	1. Feuille de notes	129
Politique éditoriale	81	2. Tâche d'écriture	131
Cahiers de préparation	83	3. Cahier de brouillon	133
1. Les études à l'étranger	83	4. Cahier de propre	141
2. Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux	99		

Dès les premiers jours de sa dernière année du secondaire, votre enfant a probablement entendu parler d'un examen capital : l'épreuve unique de français écrit. Pourquoi cet examen a-t-il autant d'importance, vous êtes-vous peut-être demandé? La raison en est simple. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) prépare des examens dits de sanction d'études pour quelques matières; certains de ces examens sont obligatoires pour toutes les écoles du Québec, privées comme publiques, alors que pour d'autres matières, les établissements et les commissions scolaires peuvent choisir de faire passer l'examen ministériel ou un examen de leur confection. L'épreuve unique de français écrit en 5^e secondaire fait partie de la première catégorie, avec une particularité qui la rend unique : c'est le seul examen pour lequel est instaurée la correction centralisée. Ainsi, des correcteurs sont engagés par le Ministère afin que tous les élèves québécois reçoivent la même correction.

La réussite de cet examen est essentielle à l'obtention du diplôme d'études secondaires et donc aussi à la poursuite d'études au collégial; il n'est donc pas à négliger. Cet ouvrage a été conçu et pensé pour aider votre enfant à acquérir certaines notions liées à la lettre ouverte, type de texte qu'il devra réaliser en mai prochain, afin d'augmenter ses chances de réussite à cet examen si important. Même si ce document contient un bon nombre de concepts qui permettront à votre enfant de saisir davantage ce qu'est la lettre ouverte, nous ne pouvons certifier sa réussite à l'épreuve unique de français écrit du Ministère. L'élève qui désire réussir cette évaluation d'écriture doit démontrer qu'il maîtrise de façon convenable plusieurs compétences en français, dont celles liées à la langue. Puisqu'une bonne maîtrise de la langue française demande des années et des années de pratique, cet ouvrage, bien que complet en ce qui a trait aux notions particulières à la lettre ouverte, ne pourra pas venir pallier des faiblesses persistantes en grammaire, en orthographe ou en syntaxe. Cependant, ce livre est une référence pertinente et considérable afin de consolider plusieurs concepts de la lettre ouverte et pour prendre connaissance du déroulement de l'examen et de ses exigences.

Votre enfant, à la suite de la lecture de ce document, pourra mettre en application les différentes notions qui y sont présentées en écrivant deux lettres ouvertes à l'aide des cahiers de préparation fournis. Grâce à un service de correction, il pourra recevoir une rétroaction constructive sur son travail afin de connaître ses forces et ses faiblesses. De réaliser une réelle pratique et de vivre en quelque sorte cette expérience de rédaction lui sera favorable : il sera mieux préparé à réaliser cet examen si important.



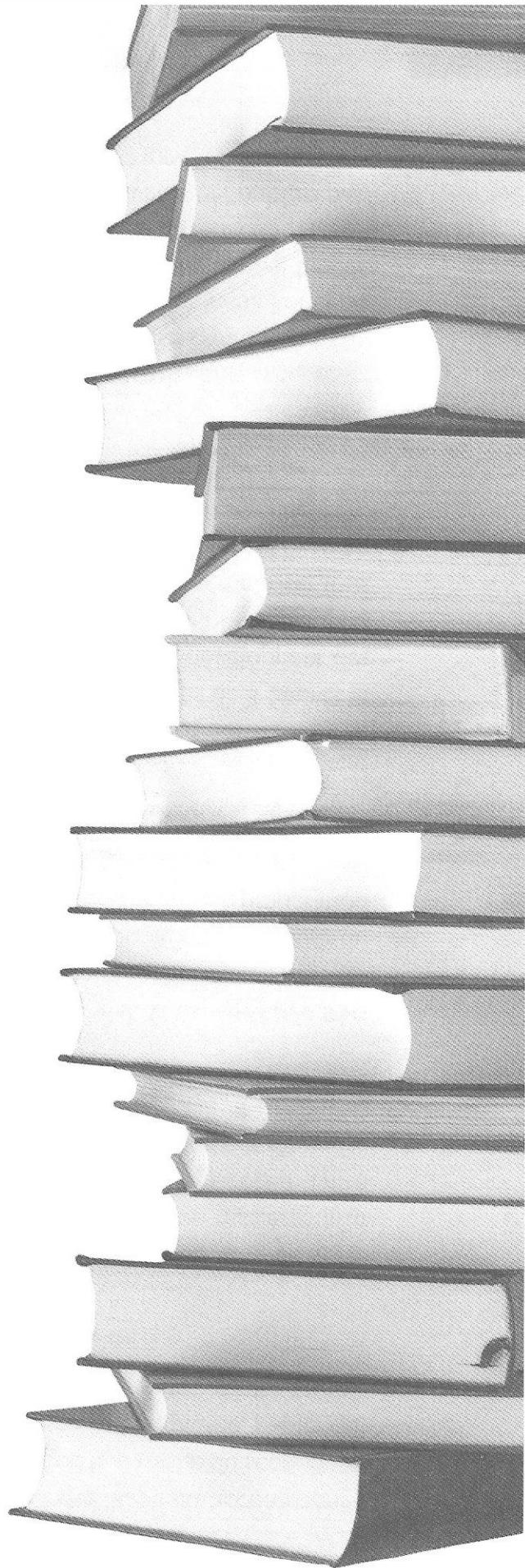
Bientôt, vous terminerez vos études secondaires. Bien souvent, cette étape est accompagnée de réjouissances et d'évènements spéciaux marquants. Il est vrai que le passage du secondaire au collégial est un moment important : vous aurez en poche votre premier diplôme, papier qui symbolisera vos réalisations scolaires et qui témoignera des efforts que vous avez pu fournir lors des cinq dernières années.

Cependant, avant même de célébrer la fin de ce périple, vous aurez, tout au long de votre dernière année du secondaire, à réussir certains examens dans différentes matières afin d'obtenir ce fameux papier qui vous mènera peut-être devant les portes d'un cégep. Entre autres, l'une des exigences à laquelle les élèves francophones du Québec doivent répondre est le passage de l'épreuve unique de français écrit.

Pour réussir votre cours de français et poursuivre vos études au collégial, vous, ainsi que tous les autres élèves francophones de la province, devrez obtenir au minimum la note de passage en français, c'est-à-dire 60 %, et réussir l'épreuve unique qui se déroule le premier jeudi du mois de mai. Vous comprendrez alors que cet examen est très important et qu'une préparation efficace est de mise. Oui, la dernière année au secondaire, c'est enthousiasmant, mais aussi exigeant.

Comme vous le savez sans doute déjà, l'épreuve unique de français écrit consiste en la rédaction d'une lettre ouverte de 500 mots. Vous devrez, en un laps de temps de 3 heures et 15 minutes, rédiger ce type de texte en suivant sa structure particulière, en développant des arguments crédibles et bien développés et en respectant les normes relatives à l'orthographe d'usage, à l'orthographe grammaticale et à la syntaxe. Par contre, sachez que maîtriser tous ces critères demande des efforts et, surtout, de la pratique. C'est réellement lors de cet examen que vous mettrez en application les connaissances que vous avez acquises en français écrit au cours des 11 dernières années.

Plus vous jonglerez avec les notions liées aux types de textes argumentatifs, plus vous serez à l'aise de rédiger une lettre ouverte tenant des propos convaincants et se conformant aux normes du français écrit. Ce livre vous permettra justement de revoir les principaux concepts liés au genre de la lettre ouverte afin que vous puissiez les réinvestir convenablement lors de l'épreuve unique. Ce document comprend même deux exemples d'examen de rédaction : façon intéressante de mettre concrètement en application vos connaissances diverses. N'oubliez pas, pour exceller dans quelque domaine que ce soit, il faut s'exercer, surtout lorsqu'il est question de l'apprentissage d'une langue comme le français.



»»»»»»»»»»»»»»»»»»»» Présentation de l'examen

L'épreuve unique de français écrit est un examen de sanction d'études qui doit se faire dans certaines conditions, les mêmes pour tous les élèves de la province. L'examen a lieu le premier jeudi de mai, chaque année.

Une semaine jour pour jour avant la date de l'examen, tous les élèves reçoivent un cahier de préparation contenant quelques textes portant sur différents aspects d'un même sujet. Ils ont sept jours pour en faire la lecture, en débattre avec leurs collègues de classe, réfléchir à la thématique imposée et remplir avec les informations qui leur semblent pertinentes la feuille de notes fournie dans le cahier de préparation ; cette étape est spécialement importante, puisque cette feuille est le seul document lié au sujet controversé que les élèves peuvent avoir en leur possession lors de la rédaction de la lettre ouverte.

Le jour de l'examen, on remet aux élèves la tâche d'écriture : c'est à ce moment, et à ce moment seulement, qu'ils apprennent le sujet précis sur lequel ils devront se prononcer ainsi que le ou les destinataires qu'ils devront convaincre.

On alloue 3 heures et 15 minutes pour l'examen, durée pendant laquelle les élèves doivent prévoir le plan de leur texte, rédiger le brouillon, procéder à la correction du texte puis le transcrire au propre. Quinze minutes supplémentaires peuvent être accordées aux élèves qui n'auraient pas terminé cette dernière étape.



»»»»»»»»»»»»»»»» Le service de correction

Pour savoir comment s'est déroulée votre pratique d'écriture, vous n'avez qu'à faire parvenir le propre de votre lettre ouverte accompagnée d'un chèque, libellé à Éditions Caractère, au montant de 15 \$ à l'adresse suivante :

Éditions Caractère
Correction – pratique d'épreuve unique
5800, rue Saint-Denis, bureau 900
Montréal (Québec) H2S 3L5

Un(e) correcteur(trice) qualifié(e) corrigera votre lettre et vous la retournera **par courriel** dans un délai de trois semaines.

Avertissement

La correction effectuée pour les Éditions Caractère sur les examens retournés par la poste ne peut garantir et assurer la réussite de l'examen ministériel. Les Éditions Caractère renoncent donc à toute responsabilité en ce qui a trait à l'obtention de la note de passage lors de l'épreuve unique de français écrit, 5^e secondaire; la note fournie à la suite d'un exercice tiré du présent cahier est fournie à titre indicatif seulement.

Joindre le coupon suivant à la lettre ouverte :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse électronique : _____

École : _____



5^e secondaire

AIDE - MÉMOIRE



1. NOTES PRÉLIMINAIRES

Le MELS vous demandera d'écrire une lettre ouverte sous forme de texte argumentatif, soit un texte d'opinion... Mais il existe de nombreux types de textes argumentatifs. Quelles différences y a-t-il entre chacun d'eux ?

1.1 Les formes de textes argumentatifs

Notons tout d'abord qu'un texte argumentatif peut être exprimé à l'écrit (un article critique, un éditorial, un billet, un essai, bien sûr, mais aussi une caricature, un poème engagé, etc.) aussi bien qu'à l'oral (une discussion, un débat, un exposé critique, une chanson engagée, une pièce de théâtre, etc.). Les principales formes qu'il prend sont les suivantes :

Article critique : Dans ce type de texte, l'auteur émet son avis sur un événement culturel (exposition d'œuvres d'art, sortie de film, lancement d'un livre, etc.). Il y précise son opinion et élabore une démarche argumentative pour convaincre le destinataire d'y adhérer. Quand il est présenté à l'oral, l'article critique est appelé **exposé critique**.

Billet : Aussi appelé **billet d'humeur**. Il s'agit d'un court article présentant un ton particulier (souvent humoristique ou sarcastique) sur un sujet d'actualité.

Débat : Le débat (ou la discussion) est une forme d'argumentation orale entre deux ou plusieurs personnes. On suppose alors qu'il y aura un échange d'opinions et que cet échange pourra être un peu moins structuré qu'un texte.

Éditorial : Sa caractéristique principale est d'être écrit par l'éditeur d'un journal ou d'une revue ou, encore, par un chroniqueur. L'éditorial traite d'un sujet d'actualité.

Essai : L'essai est souvent plus long que les autres formes de textes argumentatifs et porte généralement sur des sujets politiques, économiques, sociologiques ou scientifiques. Il s'adresse à un public moins large que celui visé par les journaux ou les émissions radiophoniques (par exemple, un public universitaire ou un groupe de chercheurs). Il est le résultat d'une étude ou d'une réflexion personnelle que l'on veut communiquer à des gens qui s'intéressent déjà au même sujet.

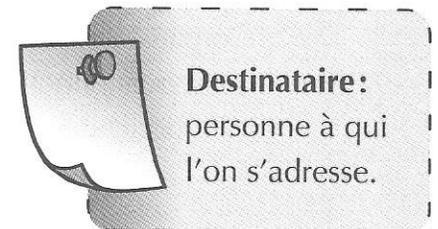
2. AVANT DE RÉDIGER VOTRE TEXTE... QUELQUES CONSEILS ET CLARIFICATIONS

2.1 Les buts

La lettre ouverte, comme tout texte argumentatif, poursuit certains buts :

- **Informé :** Il ne s'agit pas que de défendre son opinion ; il faut aussi véhiculer certains renseignements, afin de modifier les connaissances de ses destinataires.
- **Dénoncer :** C'est le cas lorsque votre texte porte sur un sujet qui vous choque, souvent un sujet d'actualité.
- **Convaincre :** C'est le but recherché par toute lettre ouverte. La crédibilité de votre propos dépendra de la qualité des arguments que vous développez.
- **Inviter à poser un geste ou à prendre position :** C'est ainsi que l'on termine de nombreuses lettres ouvertes ; vous invitez les gens à se présenter quelque part, à signer une pétition, à se manifester sur les réseaux sociaux, etc.

Le **but général** de la lettre ouverte est d'influencer l'opinion du destinataire sur un sujet précis, ultimement de le convaincre de la justesse de votre prise de position.



2.2 Le sujet

Le sujet de votre lettre ouverte traitera d'une réalité qui devrait susciter une prise de position. Le sujet, c'est ce dont on parle, ce sur quoi porte le texte.

Il peut s'agir :

- d'un fait plus général — *La peine de mort, pour ou contre ?*
- d'un événement d'actualité — *La tornade qui a dévasté tel pays hier.*
- d'une manifestation culturelle — *Le dernier livre de tel auteur, le film de tel producteur ou de tel acteur, l'exposition de telle artiste, etc.*

noms comme *magie* (« La magie de la voix de telle artiste a transporté tous les spectateurs »), par leur sens légèrement exagéré, feront mieux comprendre au lecteur la position défendue par l'auteur du texte.

Contre-argument : Argument qui s'oppose à ceux développés pour appuyer la thèse (ou argument qui soutient la contre-thèse).

Contre-thèse : S'oppose à la thèse.

N.B. Le « contre » du mot *contre-thèse* ne veut pas dire « contre » ; il veut plutôt signifier « le contraire ». Par exemple, si, dans un texte, la thèse représente une opinion « contre » la peine de mort, la contre-thèse, au contraire, est « pour » la peine de mort.

Destinataire : La personne à qui est adressé le texte.

Discours direct : Les paroles de quelqu'un sont rapportées textuellement, c'est-à-dire sans être modifiées et avec des guillemets. On utilisera sans doute des phrases incises et la ponctuation appropriée (guillemets, deux-points, virgules). Le **verbe introducteur de paroles** (*dire, affirmer, crier, se demander, s'écrier, hurler, suggérer, répondre, etc.*) peut être placé avant ou après les propos rapportés, tout comme être inséré à l'intérieur de ceux-ci.

Exemples

Elle lui **ordonne** : « Tais-toi ! »

« Je parlerai, lui **répond**-il, si j'en ai envie. »

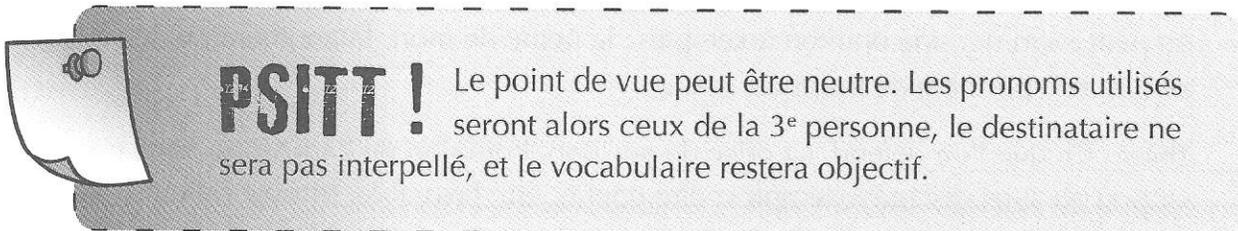
« Pourrai-je garder mon sang-froid ? » se **demande**-t-elle.

Discours indirect : Les paroles de quelqu'un sont rapportées par l'auteur du texte, qui les reformule ou les répète à peu près de la même façon que celui qui les a dites. On utilisera des formules telles que : *il dit que...*, *on se demande si* ou *elle suggère de...* Les points d'interrogation ou d'exclamation seront absents de la phrase ainsi formulée. Le **verbe introducteur de paroles** (*dire, affirmer, crier, se demander, s'écrier, hurler, suggérer, répondre, etc.*) est toujours placé avant les propos rapportés.

Point de vue : Marques du discours qui témoignent de la position que l'argumentateur adopte par rapport à son destinataire ou à ses propos.

Pour marquer son point de vue, on peut utiliser :

- des déterminants ou des pronoms de la 2^e personne du singulier ou du pluriel (*tu, toi, vous, ton, votre, vos, etc.*);
- des adverbes ou des adjectifs connotés (*malheureusement, magnifique, barbare, etc.*);
- des verbes à l'impératif ou au conditionnel;
- un ton engagé (voir définition de « ton » à la page 24);
- une ponctuation, un choix typographique ou des interjections qui révèlent la subjectivité (*Bravo!, Hélas!, (!!!), etc.*);
- un registre de langue que le contexte rend particulier. Par exemple, l'utilisation d'un mot familier (*char*) dans un texte dont le registre de langue est correct (on aurait dû utiliser *automobile*) sera très certainement remarqué et porteur d'une plus grande puissance évocatrice;
- des coordonnants, des subordonnants, des connecteurs ou des groupes de mots qui démontrent que l'on exprime son opinion (*voilà pourquoi, par contre, selon moi, je crois, pour ma part, etc.*).



PSITT ! Le point de vue peut être neutre. Les pronoms utilisés seront alors ceux de la 3^e personne, le destinataire ne sera pas interpellé, et le vocabulaire restera objectif.

Principe logique : Moyen de fonder son argument en faisant appel au sens logique du destinataire. Le principe logique est un procédé rationnel par lequel on doit établir des liens entre différentes idées.

Par exemple, si l'on défend une thèse qui s'oppose à la peine de mort, on pourra établir un lien logique entre le meurtrier qui est puni et le citoyen qui le condamne à mort pour son crime, mais qui s'apprête pourtant à commettre le même geste, soit mettre fin à la vie d'une personne.

Référence à une autorité: Vous utiliserez le discours indirect (« Untel dit que... »), c'est-à-dire que vous reformulerez dans vos propres mots ce qu'a dit quelqu'un d'autre. On suppose alors que vous vous appuyez sur les dires vérifiables et pertinents d'un ou d'une spécialiste (professeur, chercheur, scientifique, avocat, médecin, infirmière, météorologue, environnementaliste, architecte, économiste, etc.) ou, encore, sur un texte ou un organisme qui a une certaine crédibilité (article de journal, article de revue, dictionnaire, texte de loi, livre spécialisé, organisation reconnue, etc.). Il est évidemment nécessaire de nommer la source (vous aurez aussi à prévoir des renvois de bas de page afin de répertorier vos sources avec précision). Afin de donner plus de crédibilité à vos propos, n'oubliez pas de mentionner, dans le texte, le titre de la personne à qui vous vous référez. (Voir **Discours indirect**, page 21.)

Exemple

L'environnementaliste Françoise Vivan affirme que le niveau d'eau de la rivière descendra de 5 cm d'ici 10 ans.

Réfutation: Stratégie qui consiste à défendre une thèse en mettant l'accent sur les points faibles de la contre-thèse. On peut démontrer que la thèse de la partie adverse est mal fondée, mal documentée, dépassée, contradictoire, etc. (Voir page 29.)

Sujet: Ce dont on parle. Dans un texte argumentatif, il s'agit d'un thème sur lequel on peut exprimer une opinion (exemples: la peine de mort, la zoothérapie, le suicide assisté, un spectacle de musique, etc.).

Thèse: Ce que l'on défend. La prise de position, l'opinion de l'auteur du texte par rapport au sujet discuté (exemples: être contre, être favorable, trouver ridicule, vouloir interdire, etc.).

Ton: Façon choisie par l'émetteur pour s'exprimer. Le ton peut se transmettre par le vocabulaire, bien sûr, mais aussi par les marques typographiques (majuscules, italique, ponctuation, etc.). Il permet d'indiquer ou de nuancer le point de vue (voir page 22). Selon le sujet et l'implication émotive, le ton sera distancié ou engagé.

- Distancié (neutre, didactique, scientifique): L'argumentateur choisit d'instruire le destinataire et se distancie du sujet abordé en utilisant un vocabulaire qui ne contient pas de trop nombreux adjectifs connotés. De plus, les phrases ont une

»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»» Aide-mémoire

tournure plutôt impersonnelle et seront généralement déclaratives. Les pronoms utilisés sont ceux de la 3^e personne (*on, il, ils, elle, elles*).

- Engagé (polémique, sarcastique, ironique, hautain, agressif, lyrique, poétique, humoristique, réflexif, amer, inquiet, etc.): Phrases exclamatives ou interrogatives nombreuses, interpellation du destinataire, pronoms de la 1^{re} et de la 2^e personne (*je, tu, nous, vous*).

Valeur: Ce en quoi l'on croit, ce qu'un individu recherche, ce qui est important pour lui, ce qui correspond à son idéal moral (exemples: l'honnêteté, l'esprit familial, l'entraide, etc.). (Voir aussi page 56.)

ERREURS À ÉVITER :



- Généraliser;
- Faire des associations erronées (attention aux syllogismes!).
Par exemple : Les Schtroumpfs sont bleus. Les bleuets sont bleus.
Donc les Schtroumpfs sont des bleuets.

2.4.2 L'explication argumentative vous demande de faire valoir votre prise de position par des **raisons**.

C'est le plus utilisé des procédés argumentatifs. L'explication argumentative ne veut pas seulement convaincre le destinataire, mais aussi lui faire comprendre un phénomène, une réalité ou un problème. Elle inclut souvent un rapide historique des faits qui ont mené à la prise de position défendue (à l'aide du sujet amené, par exemple); le texte développe ensuite une argumentation appuyée sur des **raisons** présentant des faits, des exemples, des principes logiques, des valeurs, etc.

Dans ce texte, vous voulez expliquer pourquoi vous avez raison. Puisque vous justifiez votre thèse par un raisonnement qui s'appuie sur des raisons, vous répondez à la question *pourquoi?* et votre texte contiendra donc sans doute de nombreux *parce que*.

Exemples

Il faudrait sévir contre tous ces gens qui textent au volant.

Votre texte énoncera diverses **raisons** qui appuient cette thèse. (« Pourquoi faut-il sévir? Parce que... »)

ERREUR À ÉVITER :

- Énoncer des faits sans les expliquer clairement. On doit au contraire sentir que vous comprenez l'idée avancée et sa justification.



2.4.3 La réfutation consiste à expliquer pourquoi l'on rejette la thèse de quelqu'un d'autre.

Dans ce type de texte, vous voulez prouver que votre adversaire a tort. Vous procédez en démolissant les arguments de la partie adverse, ou en soulignant ses défauts, ses incohérences ou ses failles.

Bref, vous contestez une **thèse** émise (celle de votre adversaire, devenant, pour vous, une contre-thèse) en lui opposant une opinion (votre thèse) par une **argumentation** (votre développement) qui repose sur des **procédés** spécifiques : vous démontrez que la thèse de l'adversaire est mal fondée, mal documentée, qu'elle n'est plus actuelle, ne tient pas compte de tous les faits, contient une contradiction, etc. Les procédés utilisés peuvent aussi émaner de votre connaissance personnelle du sujet traité et vous les exprimer en opposant une exception à la thèse adverse, en retournant un argument contre la personne qui l'a énoncé, en concédant un point à cette dernière pour ensuite en tirer avantage, en recourant à l'exagération, etc.

Exemples

Envoyer un texto en conduisant est dangereux.

Votre développement sera composé de paragraphes bâtis ainsi (ce qui est en *italique* ne sert qu'à votre compréhension et pourra varier) :

[Organisateur textuel], *certain*s diront que...[l'argument de la partie adverse:] *ceux qui envoient des textos en conduisant portent à peu de choses près la même attention à la route que les autres conducteurs, mais c'est complètement illogique.* [Suit votre justification, soit des faits, des valeurs, des principes logiques, des procédés divers pour démontrer et expliquer en quoi votre adversaire a tort.] [Conclusion partielle contenant un marqueur de relation et votre opposition au contre-argument.]

2.5 Les organisateurs textuels et les marqueurs de relation

Un texte argumentatif contient des marqueurs de relation et des organisateurs textuels qui aident le lecteur à suivre le raisonnement de l'auteur.

Les **organisateur**s textuels sont des points de repère. Dans un texte argumentatif, on place des organisateurs textuels qui indiquent la succession au début de chaque paragraphe (sauf en introduction):

- *D'abord, premièrement, en premier lieu, pour commencer ;*
- *Ensuite, deuxièmement, en second lieu, puis ;*
- *Enfin, troisièmement, en troisième lieu, de plus ;*
- *Pour conclure, en conclusion, au terme de.*

ERREURS À ÉVITER :

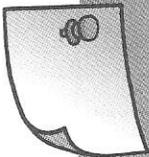
- *Dernièrement* ne veut pas dire « pour finir » ou « en dernier », mais « récemment ».
- Il faut utiliser des organisateurs textuels qui appartiennent à la même famille. Par exemple, si vous commencez votre premier paragraphe par *premièrement*, les deuxième et troisième paragraphes devront commencer par *deuxièmement* et *troisièmement*. Ainsi, vous ne pourriez commencer le premier paragraphe du développement avec *premièrement*, puis le deuxième paragraphe avec *en second lieu*.



Les **marqueurs de relation**, aussi appelés **connecteurs**, assurent la cohérence entre les idées. Ils sont placés à l'intérieur des phrases. Ce sont des adverbes, conjonctions, prépositions ou locutions qui indiquent un rapport logique entre les idées.

N'OUBLIEZ PAS :

Les conclusions partielles de chacun des paragraphes de votre développement devront contenir un marqueur comme *bref, ainsi, par conséquent, alors, etc.*



Notes personnelles

Handwritten notes area consisting of 25 horizontal lines.

La **date** s'écrit à la marge de gauche ou de droite. Il est plus moderne de tout aligner à gauche. Le jour et l'année s'écrivent en chiffres ; le mois, en lettres.

Exemple

Le 25 avril 2014.

L'appel précise le type de lecteurs auxquels le texte s'adresse. On écrit généralement le titre de civilité (Madame ou Monsieur), suivi d'une virgule. Vous pouvez préciser l'appel si vous connaissez l'identité du destinataire (par exemple : « Madame la Ministre », « Monsieur Belleau », « Chers concitoyens »).

N.B. Si vous ne connaissez pas le destinataire avec exactitude, il faut écrire : « Madame, Monsieur, » et non « À qui de droit ».

Le **corps de la lettre** est composé minimalement d'un paragraphe d'introduction, de deux ou trois paragraphes de développement, et d'un paragraphe de conclusion. Référez-vous à la page 38 et aux suivantes afin de savoir précisément ce que ces paragraphes doivent contenir.

La **salutation** est une formule de politesse qui doit reprendre entre virgules l'appel du début de votre lettre. Elle constitue un paragraphe distinct.

Exemple

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La **signature** est apposée au bas de la lettre, à gauche ou à droite. Comme pour la date, il est plus courant de tout aligner à gauche. Il est aussi souhaitable de préciser le poste ou la fonction que vous occupez — et à titre duquel vous vous prononcez sur le sujet (si cela n'a pas été indiqué dans votre lettre) — et les coordonnées auxquelles on peut vous joindre si nécessaire.

Exemple

Émile Legault, étudiant en environnement. (Vous le mentionnez si le sujet de votre lettre concerne l'environnement, évidemment.)

De plus, identifiez clairement la personne ou l'organisme à qui vous devez adresser votre texte. N'oubliez pas : s'il s'agit d'une lettre ouverte, on vous demande nécessairement d'écrire à quelqu'un. Précisez donc, pour vous-même, avant de commencer la rédaction, les caractéristiques de votre destinataire : son âge, son appartenance à un groupe particulier (gouvernement, association environnementale, citoyen...), sa connaissance du sujet de votre lettre ouverte, etc.

Bien connaître votre destinataire vous permettra de construire une argumentation mieux ciblée. Plus son image sera précise, plus vos propos le seront aussi : votre texte n'en sera que plus convaincant.

3.1.3 Divisez votre temps !

Voici une planification du temps pour accomplir l'épreuve ministérielle sans céder à la panique. Bien que l'on vous accorde 3 h 15 pour accomplir votre tâche, il faut d'abord comprendre que vous ne disposez que d'environ 90 minutes pour écrire votre texte. Le reste du temps vous servira à toutes sortes d'autres choses (penser, organiser, corriger, transcrire au propre, relire, etc.). En voici la démonstration :

Démonstration noir sur blanc où il est prouvé hors de tout doute que vous **NE DISPOSEZ PAS** de 3 h 15 pour écrire votre texte.

Aide-mémoire

Critères	A Manifestation d'une compétence marquée	B Manifestation d'une compétence assurée	C Manifestation d'une compétence acceptable	D Manifestation d'une compétence peu développée	E Manifestation d'une compétence très peu développée
----------	---	---	--	--	---

2. Cohérence du texte (20 %)

Organise son texte de façon appropriée ET assure la continuité de façon judicieuse au moyen de substituts ⁴ variés et appropriés, ET fait progresser ses propos en établissant des liens étroits.	Organise son texte de façon appropriée ET assure la continuité au moyen de substituts variés et appropriés, ET fait progresser ses propos en établissant des liens logiques.	Organise son texte de façon appropriée ET établit la continuité au moyen de substituts généralement appropriés, ET fait généralement progresser ses propos, malgré des maladresses.	Organise son texte de façon appropriée ET établit la continuité au moyen de substituts souvent imprécis et inappropriés, ET fait peu progresser ses propos, ou le fait de façon inadéquate.	Présente ses propos sans les organiser ni les lier.
20	16	13	10	4

3. Utilisation d'un vocabulaire approprié (5 %)

Utilise des expressions et des mots conformes à la norme et à l'usage.	Utilise des expressions et des mots conformes à la norme et à l'usage, à l'exception de rares erreurs.	Utilise des expressions et des mots conformes à la norme et à l'usage, à l'exception de quelques erreurs.	Utilise des expressions ou des mots généralement conformes à la norme et à l'usage.	Utilise plusieurs expressions ou mots incorrects.
Nombre d'erreurs ⁵ : points	Nombre d'erreurs: points	Nombre d'erreurs: points	Nombre d'erreurs: points	Nombre d'erreurs: points
0 : 5	1-2 : 4	3-4 : 3	5-6 : 2	> 6 : 1

4. Construction des phrases et ponctuation appropriées (25 %)				
Construit et ponctue correctement ses phrases sans faire d'erreurs ou en en faisant très peu.	Construit et ponctue ses phrases en faisant peu d'erreurs.	Construit et ponctue ses phrases de façon généralement correcte.	Construit et ponctue ses phrases en respectant peu les normes.	Construit et ponctue ses phrases en respectant rarement les normes.
Nombre d'erreurs : points	Nombre d'erreurs : points	Nombre d'erreurs : points	Nombre d'erreurs : points	Nombre d'erreurs : points
0 : 25	5-6 : 21	10-11 : 18	15 : 14	18-19 : 7
1-2 : 24	7-8 : 20	12 : 17	16 : 12	20 : 4
3 : 23	9 : 19	13 : 16	17 : 10	21 : 1
4 : 22		14 : 15		> 21 : 0

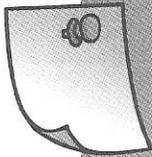
5. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale (20 %)				
Orthographe ses mots sans faire d'erreurs ou en en faisant très peu.	Orthographe ses mots en faisant peu d'erreurs.	Orthographe ses mots de façon généralement correcte.	Orthographe ses mots en faisant de nombreuses erreurs.	Orthographe ses mots en faisant de très nombreuses erreurs.
Nombre d'erreurs : points	Nombre d'erreurs : points	Nombre d'erreurs : points	Nombre d'erreurs : points	Nombre d'erreurs : points
0 : 20	5-6 : 17	10-11 : 14	15 : 11	19 : 6
1-2 : 19	7-8 : 16	12-13 : 13	16 : 10	20 : 4
3-4 : 18	9 : 15	14 : 12	17 : 9	21 : 1
			18 : 8	> 21 : 0

- 1 L'élève tient compte de la question, du destinataire, du genre de texte et du nombre de mots demandés.
- 2 La personnalisation renvoie aux repères culturels et aux procédés d'écriture utilisés par l'élève (programme d'études, page 58).
- 3 Les moyens sont des marques de modalité (vocabulaire connoté, auxiliaires de modalité, différents types et constructions de phrases, figures de style, etc.) utilisés pour exprimer l'attitude de l'élève par rapport à ses propos ainsi que son attitude par rapport au destinataire (programme d'études, pages 112-113).
- 4 Les substituts (synonymes, termes synthétiques, périphrases, termes indiquant une relation de tout à partie, etc.) sont utilisés pour assurer la continuité (programme d'études, pages 115-116). La variété du vocabulaire lié à la reprise de l'information est prise en compte dans ce critère.
- 5 Ces nombres d'erreurs sont présentés comme des points de repère pour l'évaluation formelle d'un texte de 500 mots, rédigé dans un temps limité et avec des ressources restreintes. L'évaluation de ce critère devrait faire appel, comme celle des autres critères, au jugement professionnel. Elle ne devrait pas se réduire au simple pourcentage des erreurs, mais prendre en compte leur nature, leur récurrence, la complexité des phrases, la longueur du texte, etc.

3.2 Le plan

Avant toute chose, faites un plan. **Il ne sera pas évalué...** mais on suggère de le faire quand même ! Si vous passez toujours cette étape – et êtes en train de vous dire que vous ferez encore de même cette fois-ci – rédigez au moins une liste de vos arguments dans l'espace prévu pour le sujet divisé ou le développement. Et écrivez-en plus que demandé. Un argument non utilisé peut être, après coup, transformé en sujet amené ou en ouverture (l'« élargissement du débat »). De plus, peut-être réaliserez-vous, en cours d'écriture, que vous avez peu à dire sur un point qui vous semblait au départ extrêmement pertinent. Il vous sera alors utile de pouvoir compter sur les autres idées que vous aviez en banque !

N'oubliez pas qu'un plan est un schéma ; ce n'est pas votre texte. Il est là pour vous rappeler ce que vous voulez dire. Soyez donc le plus bref possible.



RAPPELEZ-VOUS :

Un plan est écrit sous forme schématique ; il ne devrait pas contenir de phrases (ou très peu).

Voici une page type de ce à quoi devrait ressembler votre plan :

PLAN

Introduction

Sujet amené: Vous pouvez résumer votre idée, écrire des mots-clefs ou carrément composer la phrase par laquelle votre texte commencera.

Sujet posé: Ce dont vous parlerez.

Thèse: L'opinion que vous avez sur ce sujet.

Sujet divisé: Les arguments ou les aspects que vous développerez.

- SD1
- SD2
- SD3

Développement

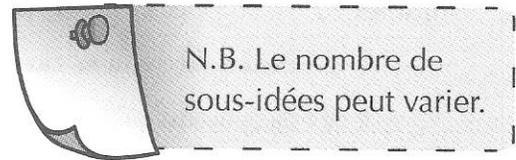
Vous reprenez les idées du sujet divisé dans le même ordre.

Argument 1

- Sous-idée (correspond à un **procédé d'étayage des arguments**; voir cette rubrique, page 55)
- Sous-idée

Argument 2

- Sous-idée
- Sous-idée
- Sous-idée



Argument 3

- Sous-idée
- Sous-idée

Conclusion

- Rappel de la thèse et du sujet
- Rappel des arguments
- Ouverture

EXEMPLE DE PLAN

Introduction

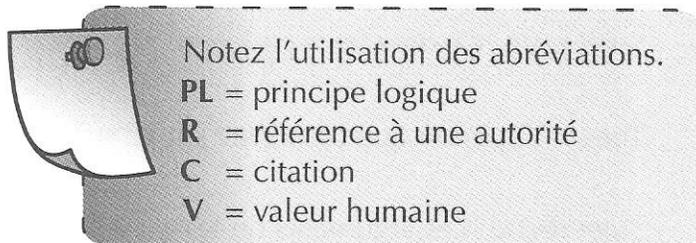
Sujet amené: Anecdote fictive : peser sur le bouton pour exécuter un être cher. Ou, si vous êtes frappé par un éclair de génie et que la phrase vous apparaît dans toute sa clarté: « Lundi matin, 8 h. Le soleil resplendit et réchauffe tout ce qu'il illumine. Enfin, presque tout. Car votre enfant est couché sur une civière. On s'apprête à lui injecter le poison létal. Êtes-vous capable d'activer le mécanisme qui l'enverra à la mort ? Bien sûr que non ! »

Sujet posé: Peine de mort

Thèse: Contre

Sujet divisé: Selon les aspects :

- Économique ;
- Religieux (Dieu a dit « Tu ne tueras pas ») et moral (valeurs humaines) ;
- Légal (et logique). Il est défendu de tuer, c'est pour cela même que l'on condamne à mort des criminels ; pourquoi aurions-nous davantage le droit de les tuer par vengeance ?



Développement

Argument 1: (Économique) Il coûte plus cher à l'État d'exécuter des détenus que de les garder en prison.

- R: Selon une récente étude du gouvernement canadien... (voir txt 4)
- PL: Le détenu n'a plus rien à perdre et utilisera tous les moyens mis à sa disposition (recours, avocat, Cour suprême, etc.) pour se tirer de cette situation.

Argument 2: (Religieux et moral) Interdiction de tuer.

- C: Dieu a dit: « Tu ne tueras pas. »
- V: Et si c'était votre frère ou votre enfant ?

Argument 3: (Légal et logique) Condamnation du coupable ?

- C et R: La loi défend de tuer. (voir txt 11)
- PL: Condamnation pour un geste... que l'on répète.

Conclusion

- Rappel de la thèse et du sujet: Contre l'idée de se donner le droit d'enlever la vie.
- Rappel des arguments: 1-2-3
- Ouverture: Utiliser mon argument n° 4 que je n'ai pas développé.

3.3 La rédaction

Commencez par le brouillon, en gardant votre plan à portée de vue.

À retenir: Le MELS vous demande généralement de **vouvoyer** votre destinataire. De plus, on s'attend à ce que vous utilisiez un **registre de langue standard ou soutenu**. Toute forme de vulgarité ou d'impolitesse pourrait vous faire perdre de précieux points!

3.3.1 Le brouillon (90 minutes)

3.3.1.1 Introduction :

N.B. Pour un texte faisant 500 mots, l'introduction devrait en compter environ 75 et constituer un paragraphe distinct.

Sujet amené: Phrase générale qui sert à situer le sujet dans un contexte élargi. Pour y parvenir, on utilisera une question, une anecdote tirée de sa vie personnelle ou de l'actualité, un commentaire, un fait historique, etc. Le sujet amené doit être vu comme une mise en contexte qui explique au lecteur pourquoi l'on prend position sur un sujet donné. On veut, de plus, susciter l'intérêt du lecteur afin de lui donner envie de poursuivre sa lecture.

Exemple

Le désir de vengeance est propre à l'humain et existait avant le Hamlet de Shakespeare ou même le Créon de Sophocle.

ERREURS À ÉVITER :

- Être trop vague;
- Ne pas être en lien avec le sujet;
- Nommer le sujet;
- Utiliser des formules générales qui reviennent fréquemment dans les sujets amenés (« depuis la nuit des temps », « depuis toujours », ...).



PSITT ! À moins d'être subitement frappé par un éclair de génie, on ne commence pas l'écriture de son brouillon par le sujet amené. Laissez-vous plutôt un espace de quelques lignes. Peut-être une idée surgira-t-elle en cours de rédaction; vous pourrez alors l'écrire. De plus, cette stratégie vous permet d'éviter le syndrome de la page blanche: rien n'est plus abrutissant pour votre cerveau que de contempler le blanc, le vide de votre feuille. Commencez donc par ce que vous connaissez, c'est-à-dire votre sujet posé et votre thèse, et écrivez à partir de la cinquième ligne.

Sujet posé: Ce dont on parle.

Exemple

La peine de mort.

ERREUR À ÉVITER :

- Ne pas être clair (le sujet posé doit être explicite, c'est-à-dire que vous pourriez en surligner les mots).



Thèse: Votre opinion sur le sujet. Pour l'exprimer, vous utiliserez un verbe, une préposition ou une formulation claire (*pour, contre, en faveur, je m'oppose, à mon avis, je crois, etc.*) ou des adjectifs forts (méthode *barbare*, idée *saugrenue*, idée *géniale*...). Soyez capable de surligner, sur votre brouillon, le mot qui traduit votre prise de position.

Exemple

Je trouve parfaitement barbare d'exécuter des centaines de petites bêtes dans les laboratoires de nos écoles.

On comprend ici, à cause du verbe imagé et dramatique (*exécuter*) et de l'adjectif fort (*barbare*), que l'auteur est contre l'idée avancée (utiliser des animaux en laboratoire). On n'a pas eu à recourir aux formules trop utilisées « je suis pour » ou « je suis contre ».

PSITT ! Vous pouvez écrire votre sujet posé et votre thèse dans la même phrase.

PSITT ! Vous ne pouvez défendre les deux côtés de la médaille ! Maintenez votre opinion du début à la fin. Soyez cohérent (c'est d'ailleurs le critère 2 de la grille du MELS...)

PSITT !

- Qu'est-ce que c'est, un **aspect**, Madame?
- C'est l'angle avec lequel vous attaquez le problème. Supposons que vous soyez avocat; vous basez votre stratégie de défense sur un aspect légal ou juridique. Il existe de nombreuses façons, de nombreux aspects pour aborder une situation: moral, religieux, médical, politique, environnemental, artistique, philosophique, économique, légal, pacifiste...
- Est-ce que je dois garder le même pendant tout mon texte?
- Maaaaais non! Il est bon, et même recommandé, de varier l'aspect selon lequel on aborde un problème. Ça donne du poids à l'argumentation.

3.3.1.2 Développement:

Il s'agit de la construction de l'argumentation. Vous y développez chacun des deux ou trois arguments déjà présentés dans le sujet divisé de l'introduction. Sur un texte de 500 mots, chaque paragraphe devrait compter environ 125 mots.

Il vous faudra reformuler les idées ou les aspects présentés dans le sujet divisé du plan.

Les points du sujet divisé et les arguments seront présentés dans le même ordre.

PSITT !

Si vous décidez d'utiliser plus de trois arguments pour appuyer votre opinion, la longueur demandée pour ce texte (500 mots) ne vous permettra pas d'élaborer suffisamment chaque idée. Votre explication risque de rester trop générale et, ainsi, de manquer de profondeur.

Aide-mémoire «

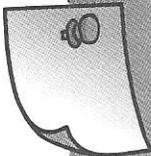
ERREURS À ÉVITER :

Que le lien entre votre cause et votre conséquence ne soit pas pertinent.



- Des **appels aux valeurs** : Cette technique de persuasion est généralement utilisée lorsque l'on recourt aux émotions ou aux convictions personnelles du destinataire.
 - o Exemples de valeurs auxquelles vous faites référence à l'intérieur d'une phrase : La liberté d'expression, l'environnement, le respect des droits d'auteur, l'amitié, la famille, la loyauté, etc.
- Des **principes logiques** : Il s'agit de faire appel au sens logique du lecteur (voir page 23).

PSITT !



- Il faut utiliser un ou deux de ces procédés, et les développer de façon approfondie.
- Vous n'avez donc pas à inclure tous ces procédés dans un même paragraphe.
- Et, oui, un même procédé d'étayage peut se répéter d'un paragraphe à l'autre (par exemple, vous pourriez utiliser la citation dans le développement de l'argument 1 et de l'argument 3).

ERREUR À ÉVITER :

Attention : Ne sortez pas une phrase de son contexte de sorte qu'elle soit mal interprétée ou que le sens en soit changé.



Vous terminez chaque paragraphe du développement par une **conclusion partielle**. La conclusion partielle conclut l'argument ET N'EST PAS UNE RÉPÉTITION DE LA THÈSE.

Par exemple, si vous êtes contre la peine de mort (ce qui est la thèse) pour une raison économique (argument 1), vous pourriez conclure ce paragraphe de la façon suivante: « Bref, l'injection létale coûtant plus cher que l'incarcération d'un détenu pendant 25 ans, il est évidemment farfelu d'invoquer l'aspect monétaire pour envoyer un individu à la chaise électrique. »

ERREURS À ÉVITER :

- Généraliser;
- N'utiliser que des adjectifs pour appuyer son opinion — il faut des faits: des chiffres, des statistiques, des dates, des références pertinentes, etc.;
- Oublier de citer sa source — il faut tout d'abord démontrer que vous n'avez pas inventé vos faits; vous devez ensuite en attribuer la paternité à son auteur;
- Utiliser des faits sans les développer — faites la démonstration que vous comprenez pourquoi vous les utilisez.



Aide-mémoire ««««««««««««««««

3.3.1.3 Conclusion

Sur un texte de 500 mots, elle devrait en compter environ 50 et comprendre :

- un organisateur textuel ;
- une reformulation de la thèse ;
- un rappel des arguments ;
- une ouverture — faire naître le questionnement, amener le lecteur vers une réflexion ou une action (question, proverbe, maxime, piste de recherche, référence d'aide, référence d'organisme, pétition à signer, geste à poser, etc.) ; il faut évidemment que l'ouverture soit en lien avec le texte écrit.

3.3.2 La version finale (correction : 40 minutes ; version finale : 25 minutes)

Avant de commencer à retranscrire votre texte, prenez quelques minutes pour le **corriger**. Consultez la page 59 avant de rédiger la version finale.

Quand vous en serez à l'étape de transcrire votre **version finale**, n'oubliez pas ces quelques conseils :

- Utilisez un crayon à l'encre bleue ou noire (et prévoyez-en plus d'un, au cas où...);
- Écrivez proprement ;
- N'oubliez pas d'apporter un chargeur si vous avez le droit d'utiliser un appareil électronique.

3.4 Stratégie de révision et de correction

Quand on écrit, on commence par réviser son texte avant de le corriger. Quelle est la différence? La stratégie de révision suppose que vous observez votre texte avant de vous précipiter sur les dictionnaires pour corriger vos fautes d'orthographe. C'est seulement une fois que le texte est correct et que tous les mots sont à la bonne place qu'il faut corriger les fautes d'orthographe, pas avant!

4. COMMENT AMÉLIORER SON TEXTE?

Commencez par relire votre texte. Trop d'élèves ne relisent jamais leur production écrite et perdent des points parce que des mots ont été oubliés lors de la transcription.

Vérifiez ensuite votre production écrite en respectant l'ordre suivant:

4.1 Texte: C'est une lettre ouverte!

- Avez-vous respecté les consignes de ce type de texte:
 - Le plan est-il suivi (voir page 45)?
 - Vos arguments sont-ils présentés dans le même ordre que celui énoncé dans le sujet divisé de l'introduction?
 - Votre texte correspond-il à la structure particulière de la lettre ouverte: date, appel, signature, etc. (voir page 36)?
 - Le destinataire auquel vous vous adressez est-il précisé?
 - Vos propos et votre argumentation s'adressent-ils vraiment au destinataire?
- Avez-vous respecté le nombre de mots demandés (500 mots)?
- Avez-vous fait quatre ou cinq paragraphes? Si non, pouvez-vous justifier votre structure?
- Pouvez-vous encercler les organisateurs textuels au début de chacun des paragraphes — sauf en introduction (voir page 31)?
- Avez-vous consulté la feuille d'évaluation (voir page 41)?

Aide-mémoire

4.2 Syntaxe : C'est un texte qu'on doit comprendre !

- Pouvez-vous ajouter des adjectifs pour préciser votre opinion ?
- Devriez-vous ajouter des adverbes ?
- Serait-il utile d'ajouter des compléments à certains noms ou à certains verbes afin de préciser votre idée ?
- Si nécessaire, changez un nom pour un groupe nominal (GN) comportant un adjectif.
- Si certains mots se répètent plusieurs fois, utilisez des synonymes.
- Demandez-vous si les mots utilisés sont exacts et nécessaires. N'essayez pas d'impressionner votre lecteur par un vocabulaire élaboré que, souvent, vous maîtrisez moins bien ; votre but est d'abord d'être clair et convaincant.
- Assurez-vous de la pertinence des prépositions et des conjonctions.
- Vérifiez la ponctuation :
 - Les phrases se terminent-elles par un point ?
 - Y a-t-il des virgules après les compléments en tête de phrase ?
 - Si vous voulez poser une question, avez-vous pensé à commencer la phrase par un mot interrogatif ? L'avez-vous terminée par un point d'interrogation ?
 - Est-il nécessaire d'ajouter des points d'exclamation (qui servent à exprimer une émotion) ?
- Vérifiez la structure des phrases. Chaque phrase contient-elle un groupe nominal (GN) (encadrez-le) et un groupe verbal (GV) (surlignez-le) ?
- Les marqueurs de relation utilisés sont-ils pertinents ? Encerclez-les et vérifiez le rapport que vous voulez exprimer. (Voir page 32.)

Tous les mots sont à la bonne place. C'est maintenant le temps d'utiliser les dictionnaires (usuels, de synonymes, de conjugaison...).

4.3 Orthographe : C'est un texte qui se doit d'être bien orthographié!

- Vérifiez les verbes se terminant par –er et les participes passés qui se terminent par –é, –és, –ées afin de vous assurer que vous n'avez pas confondu les terminaisons.
- Vérifiez les accords des groupes nominaux (GN). Si vous avez encadré ceux-ci, le travail sera plus facile...
- Vérifiez les accords des groupes verbaux (GV). Quel est le sujet de chaque verbe? Encore une fois, si vous avez surligné les groupes verbaux (GV), le travail sera plus facile...
- Vérifiez la terminaison de vos verbes (avec le dictionnaire de conjugaison). Attention au passé simple! Attention aux verbes irréguliers!
- Utilisez le dictionnaire de synonymes pour varier les termes qui reviennent trop souvent.
- Utilisez le dictionnaire usuel (pour vérifier l'orthographe des mots, mais aussi le sens des synonymes choisis!).



EXERCICE

D'APPROFONDISSEMENT

»»»»»»»»»»»»»»»» LE BILLET D'HUMEUR

EXERCICE D’APPROFONDISSEMENT – LE BILLET D’HUMEUR

Maintenant que vous avez pris connaissance des différentes notions liées à la lettre ouverte, vous êtes enfin prêt à analyser la structure et le contenu d’un type de texte argumentatif que l’on appelle « le billet d’humeur ». Les questions qui suivent le texte portent sur les différents concepts que vous avez approfondis tout au long de vos lectures. Ce travail permet de constater que les notions propres à la lettre ouverte peuvent aussi s’appliquer à différents types de textes argumentatifs, ceux que l’on retrouve notamment dans les journaux et les magazines. L’analyse que vous effectuerez vous permettra aussi de consolider les nouvelles connaissances que vous venez tout juste d’acquérir.

7. Quels moyens emploie l'auteur pour que les destinataires puissent repérer facilement les différents arguments développés ?

8. En quoi le titre est-il directement lié à la thèse formulée par l'auteur ?

9. Repérez dans le texte les outils d'argumentation issus de l'explication argumentative utilisés par l'auteur.

a) Un recours à la définition

b) Un appel au clan

c) Un enchaînement cause à conséquence

d) Un énoncé de sagesse populaire

10. Repérez dans le texte les outils d'argumentation issus de la réfutation utilisés par l'auteur.

a) Une concession

b) Un argument mal fondé

c) Une réfutation par l'absurde

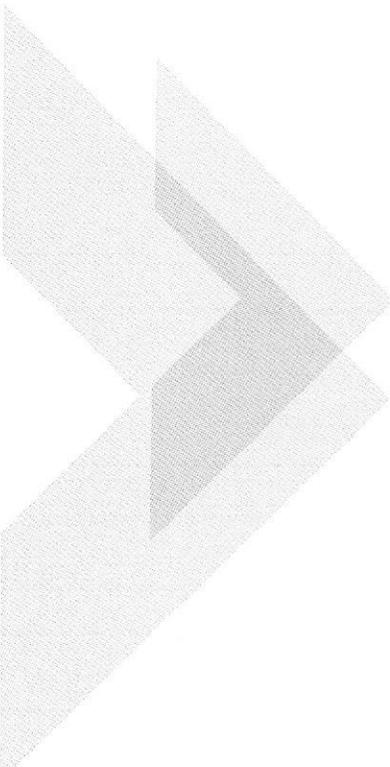


5^e secondaire

L'ÉPREUVE UNIQUE



EN PRATIQUE



»»»»»»»»»»»»»»»» **Mot de préparation**

Les pages suivantes contiennent tout ce qu'il faut pour faire à la maison, par vous-même, deux pratiques d'épreuve unique afin d'être prêt pour le grand jour. Pour chacun des deux sujets proposés, vous trouverez :

- un cahier de préparation ;
- une feuille de prise de notes détachable ;
- une tâche d'écriture détachable ;
- un cahier de brouillon détachable ;
- un cahier de propre détachable.

»»»»»»»»»»»»»»»» Comment procéder

Un petit rappel de la procédure : comme vous le savez probablement déjà, une semaine avant l'examen de mai, vous recevrez le cahier de préparation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Vous aurez une semaine pour en lire le contenu et remplir une feuille de prise de notes, à laquelle vous aurez droit lors de l'examen. La tâche d'écriture vous sera dévoilée le jour de l'examen.

Vous pouvez facilement recréer les conditions de l'examen à la maison. Choisissez la journée où vous voudrez faire la pratique d'épreuve unique et réservez une plage horaire de 3 heures et 15 minutes, idéalement en matinée.

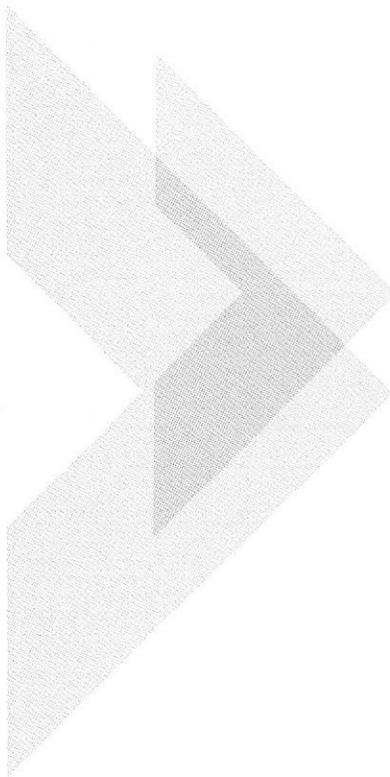
Une semaine avant cette date, procédez à la lecture du cahier de préparation. Pendant ce délai, prenez le temps de remplir votre feuille de prise de notes avec soin.

Le jour J, une semaine après avoir commencé à parcourir le dossier de lecture, passez à l'action !

Pour que l'expérience soit le plus réaliste possible, assurez-vous de recréer la situation d'examen et de respecter les consignes :

- Installez-vous dans une pièce calme et silencieuse ;
- Assurez-vous d'avoir à votre disposition tout le matériel permis et requis :
 - votre feuille de prise de notes,
 - le cahier de brouillon,
 - le cahier de propre,
 - un dictionnaire, une grammaire, un guide de conjugaison ;
- Respectez soigneusement le temps alloué :
3 heures et 15 minutes.

Même si la tentation est grande, évitez de consulter des ressources auxquelles vous n'aurez pas accès le jour de l'examen, qu'il s'agisse de camarades de classe ou d'un ordinateur.



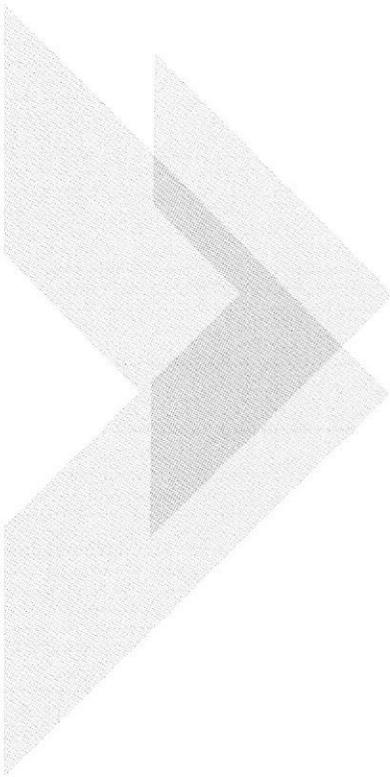
»»»»»»»»»»»»»»»» **Présentation de l'épreuve**

Vos études secondaires vous ont permis d'apprendre à écrire des textes de différents genres ; des textes courants bien sûr, mais aussi des textes narratifs, descriptifs ou argumentatifs.

Au crépuscule de votre dernière année au secondaire, vous devez maintenant rédiger une lettre ouverte destinée au site Parole aux jeunes, et ce, en respectant sa politique éditoriale, en démontrant votre maîtrise de la langue française et en ayant recours aux stratégies argumentatives que vous avez vues en classe et dans ce livre.

Pour documenter vos réflexions, deux cahiers de préparation vous sont fournis ; chaque dossier est accompagné de tous les éléments nécessaires pour recréer les conditions de l'épreuve unique. À vous de voir si vous pratiquerez vos habiletés d'écriture une ou deux fois.

Pour savoir comment s'est déroulée votre pratique d'écriture, suivez la démarche expliquée à la page 13.



»»»»»»»»»»»»»»»» **Politique éditoriale**

Le texte que vous rédigerez doit correspondre à la politique éditoriale du site Parole aux jeunes. Gardez en tête que ce site est consulté par un grand nombre de personnes; votre texte doit donc s'adresser à un vaste public, mais aussi ne pas contenir d'anecdotes trop personnelles ou de confidences.

Afin de susciter l'intérêt des lecteurs, vous êtes invité à énoncer vos idées de manière convaincante et claire. Votre texte doit respecter les consignes suivantes :

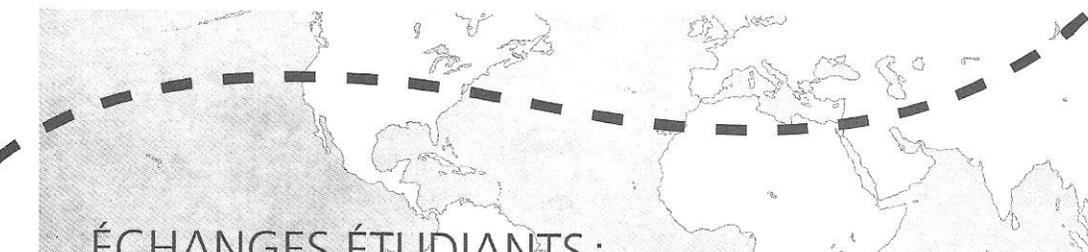
- Éviter les propos controversés ou diffamatoires;
- S'appuyer sur des informations crédibles tirées de sources fiables;
- Respecter la propriété intellectuelle;
- Être rédigé dans une langue standard et correcte.

CAHIER DE PRÉPARATION 1



LES ÉTUDES **À L'ÉTRANGER**

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 84 | Échanges étudiants : portes grandes ouvertes sur le monde
Frédéric Khalkhal | 90 | Destination voyage !
Catherine Girard |
| 85 | À l'école de la vie
Danika Landry | 91 | Internationalisation des études, première partie : où se situe le Canada ?
Yvon Côté |
| 86 | Étudier à l'étranger, cours 101
Marie Lyan | 93 | Internationalisation des études, deuxième partie : une tendance mondiale
Yvon Côté |
| 88 | Étudier à l'étranger sans se ruiner
Elisabeth Braw | 95 | Savoir éviter les inconvénients d'un séjour étudiant à l'étranger
Charlotte Cyr |
| 89 | Étudier à l'étranger pour mieux voyager
Mélanie Parent Couturier | | |



ÉCHANGES ÉTUDIANTS :

PORTES GRANDES OUVERTES SUR LE MONDE

Frédéric Khalkhal

L'Université de Montréal compte chaque année plus de 400 étudiants qui décident de vivre un échange universitaire à l'étranger.

David Provencher, en troisième année de son bac en sciences politiques, est l'un d'entre eux. Il a bénéficié d'un programme d'échange universitaire. En 2008, il a étudié pendant une session à Lund, en Suède. « Je voulais améliorer mon anglais en allant en Grande-Bretagne, mais cela n'a pas pu se faire. Alors, j'ai cherché un autre endroit en Europe où l'on parlait l'anglais et j'ai été accepté en Suède, dans une très bonne université. »

David a été admis au programme d'échanges d'étudiants de la CREPUQ¹. Ce programme permet à des étudiants inscrits dans un établissement universitaire de poursuivre une partie de leurs

études dans un autre établissement universitaire étranger pendant le trimestre d'automne, d'été ou d'hiver, mais pas plus d'une année.

DE LA SUÈDE À L'EUROPE DE L'EST

David Provencher, en optant pour la Suède, s'est ouvert les portes de l'Europe du Nord et de l'Est. « J'ai vécu une expérience très enrichissante. À tel point que je compte y retourner en avril. J'ai profité de mon séjour pour découvrir la Russie, la Finlande, l'Arctique. »

L'étudiant n'a pas eu le temps de s'ennuyer du Québec. Même à plusieurs milliers de kilomètres de chez lui, le cordon ombilical n'était pas complètement coupé. « Nous nous retrouvions entre Québécois pour regarder les matchs de hockey », illustre-t-il.



DES PROGRAMMES À PROFUSION POUR L'ÉTÉ

Les programmes d'échanges étudiants sont de plus en plus populaires au Québec. Chaque université développe son programme en s'associant à un maximum de campus dans le monde. Les échanges peuvent avoir lieu à n'importe quel moment de l'année et offrent une formation supplémentaire à l'étudiant globe-trotter.

Depuis 2002, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a même choisi de délocaliser certains de ses cours en Europe pendant l'été. Toute la classe déménage, avec ses professeurs, à 6 000 km pour recevoir en français un cours de premier cycle de trois crédits. « Avec la formule de l'école d'été, l'obstacle de la langue est levé, et beaucoup d'étudiants ont réalisé qu'ils avaient là une occasion idéale de découvrir des pays comme l'Allemagne, la Grèce ou l'Italie », explique le service international de l'UQAM. Le programme est proposé aux étudiants de toutes les facultés.

D'autres préfèrent l'échange linguistique. Le collège Ahuntsic a ainsi signé, l'automne dernier, un protocole d'entente avec le lycée Rotteck de Fribourg, en Allemagne, pour des échanges linguistiques. Chaque été, plusieurs élèves du programme de langues du cégep vont donc aller perfectionner leur allemand en voyageant.

¹ La CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) est un organisme qui regroupe toutes les universités québécoises.

Ô CANADA !

Par ailleurs, un programme d'échange interprovincial permet aux gouvernements de l'Alberta, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba d'accueillir près d'une centaine d'étudiants universitaires québécois pendant l'été. En retour, les ministères et organismes du Québec reçoivent autant d'étudiants de ces trois provinces, qui n'auront ainsi pas à sortir du Canada pour vivre une expérience linguistique.

Frédéric Khalkhal, « Échanges étudiants : portes grandes ouvertes sur le monde », *Journal Métro*, 17 mars 2009.

Depuis la création du programme, plus de 9 000 étudiants du Québec et de ces provinces ont relevé le défi. Ce ne sont pas les exemples d'échanges collégiaux ou universitaires interprovinciaux ou internationaux qui manquent.

Enfin, signalons que la CREPUQ offre d'autres possibilités de vivre un échange universitaire.

À L'ÉCOLE DE LA VIE

Danika Landry

FLAVIE RESSIOT

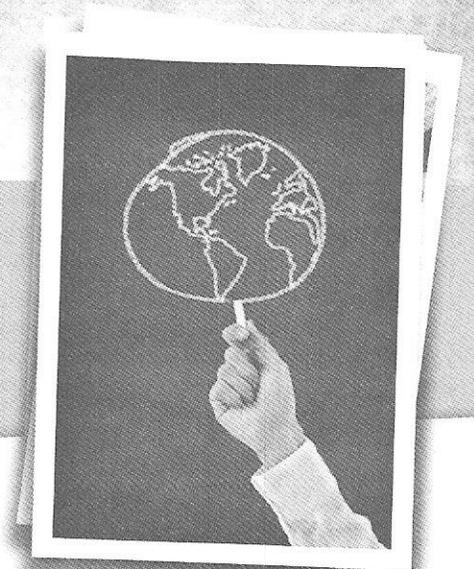
À l'automne 2007, Flavie Ressiot a travaillé à des projets de sensibilisation environnementale, a peaufiné son anglais, s'est frottée à la réalité tibétaine du nord de l'Inde et a accompagné des éboueurs dans leur travail, et ce, sans jamais prendre de retard dans son parcours scolaire.

C'est qu'une immersion culturelle faisait partie intégrante du programme collégial de la Longueuilloise de 19 ans, inscrite en sciences humaines, profil international au cégep Marie-Victorin, un programme offert en collaboration avec l'organisme Jeunesse Canada Monde.

À leur troisième session, les étudiants s'envolent en compagnie d'un superviseur vers un pays étranger – les dernières cohortes avaient le choix entre l'Inde et l'Équateur – pour acquérir des connaissances concrètes étroitement liées à leur domaine d'étude. « Ce n'est pas un voyage, c'est un stage », spécifie celle qui a vécu trois mois dans l'État indien de l'Himachal Pradesh.

À côté de leur appareil photo, les 30 étudiants environ qui participent annuellement à ce projet ajoutent un cartable à leur sac de voyage. Cet élément indispensable à leur formation académique contient les six cours prévus à leur cursus scolaire. Ce gros cahier devient, le temps d'une session, leur professeur et leur environnement scolaire.

« C'est un apprentissage par observation, explique une des deux responsables de ce programme de sciences humaines, Marie-Élaine Lambert. Les étudiants travaillent en fonction de leurs interactions avec la communauté d'accueil. » Par exemple, pour son cours de philosophie, Flavie Ressiot a discuté avec son entourage de la conception tibétaine de l'être humain. En géographie, elle a découvert son nouvel environnement en étudiant ses particularités sur le terrain. « Cette session permet à l'étudiant de mettre en application ce qu'il a appris durant sa première année au cégep, tout en s'ouvrant à de nouveaux horizons », explique Marie-Élaine Lambert, elle-même professeure de géographie.

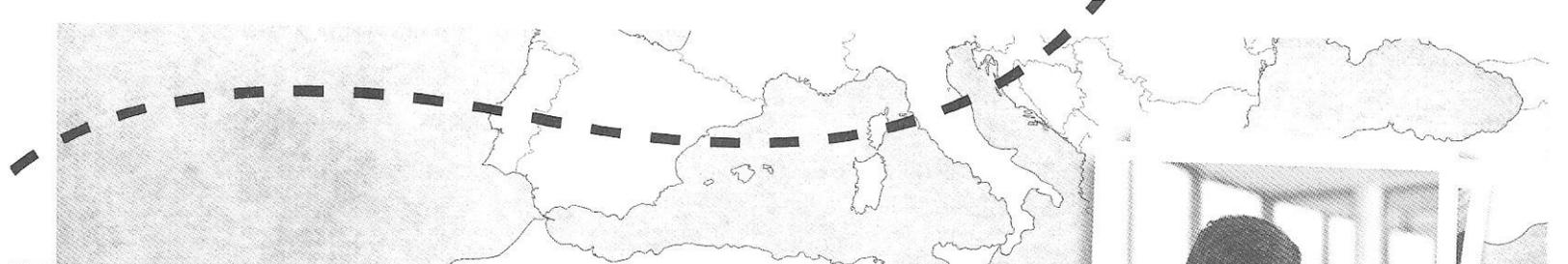


LES TROIS PILIERS DE L'APPRENTISSAGE

Au cours de cette immersion culturelle, la vie sociale des étudiants se décline en trois axes.

Loin d'eux la vie des grands hôtels et des expatriés : ces jeunes à l'aube de la vie adulte doivent s'intégrer à leur communauté en vivant dans une famille locale – qui n'offre parfois qu'un minimum de commodités – et en effectuant un travail bénévole. « Ces emplois sont hyperdiversifiés, raconte Marie-Élaine Lambert. Ils peuvent être autant manuels qu'intellectuels. »

Danika Landry, « À l'école de la vie », *Journal Métro*, 20 août 2008.



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER, COURS 101

Marie Lyan

Chaque année, des centaines de jeunes partent effectuer un échange universitaire d'une session ou d'une année à l'étranger. Pour certains, ces échanges sont une occasion de faire un nouveau voyage, tandis que pour d'autres, ils représentent la première occasion de sortir de leur cocon familial.

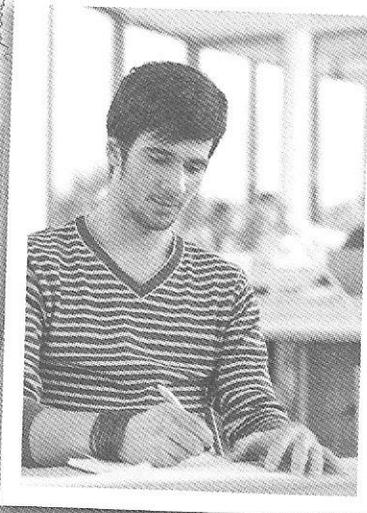
À QUOI FAUT-IL PENSER ? DÉFINIR SES OBJECTIFS

Comme dans toute orientation de carrière, il n'est pas inutile de contacter le professeur en charge de son département, un conseiller d'orientation ou un organisme soutenant les projets étudiants afin de bien définir ses objectifs et de connaître les meilleurs moyens de les réaliser. Il faut commencer par savoir si l'on souhaite partir une année complète ou une session.

« Quand les étudiants partent pendant un an, il est plus facile pour eux de s'adapter et de s'intégrer, d'autant plus que les horaires de cours sont souvent différents à l'étranger, de même que les dates de début et de fin de session, rappelle Sylvie Jutras, directrice adjointe des programmes de psychologie en 1^{er} cycle à l'UQAM. Toutefois, certains étudiants préfèrent partir six mois pour des raisons monétaires ou à cause de leur contexte familial. »

CHOISIR LE MEILLEUR MOMENT POUR PARTIR

« Durant la première année d'un bac, les échanges ne sont pas autorisés, et durant la troisième année, c'est plus difficile, car il faut absolument remplir les exigences de son programme pour le valider à temps, fait valoir Sylvie Jutras. Je conseillerais donc aux étudiants de partir durant leur



deuxième année afin de conserver un certain laps de temps pour valider tous les crédits dont ils auront besoin pour terminer leur programme. On peut aussi partir à la maîtrise ou au doctorat, mais c'est beaucoup moins simple. »

LA PRÉPARATION

Si les universités d'ici effectuent une grande partie des démarches auprès des universités étrangères, il est nécessaire d'entrer en contact avec le professeur responsable de son département afin d'établir un projet d'études avec lui. « Il n'est pas toujours facile de trouver des équivalents aux programmes québécois à l'étranger. En France, par exemple, les crédits sont beaucoup plus morcelés ; il faut donc prendre plus de crédits ECTS (European Credits Transfer System) pour valider un crédit au Québec », met en garde Sylvie Jutras. Dans tous les cas, les universités conseilleront aux étudiants de préparer leur voyage au moins six mois ou un an à l'avance, le temps de s'occuper des formulaires administratifs et de vérifier s'ils sont admissibles à une bourse auprès, notamment, du gouvernement du Québec ou de leur université.

LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE

Si les départs à l'étranger sont souvent l'occasion de perfectionner une langue, avoir des connaissances de base de la



langue parlée dans le pays hôte est un préalable essentiel pour pouvoir étudier ailleurs. « Tous les étudiants qui partent ont une bonne maîtrise de la langue de leur pays d'accueil, affirme Judith Beaulieu, coordinatrice des services aux étudiants à la Maison internationale de l'UdeM. Mais ce qui m'épate, c'est qu'il y a de plus en plus de jeunes qui maîtrisent des langues peu connues comme le suédois, le danois, le russe... C'est exceptionnel ! »

TROUVER SON LOGEMENT

Dans certains cas, des logements sont disponibles sur le campus d'accueil, tandis que dans d'autres cas, l'étudiant doit trouver son logement par lui-même. « Dans des villes comme Paris, les étudiants béné-

ficient d'aide, car la municipalité accorde une subvention pour l'accueil des étudiants étrangers », souligne Sylvie Jutras. Mais ne pas avoir de logement sur le campus comporte aussi son lot d'avantages. « C'est l'occasion d'expérimenter un nouveau mode de vie, de choisir une résidence plus ou moins proche du campus et d'étudier à la bibliothèque », fait valoir Mme Jutras.

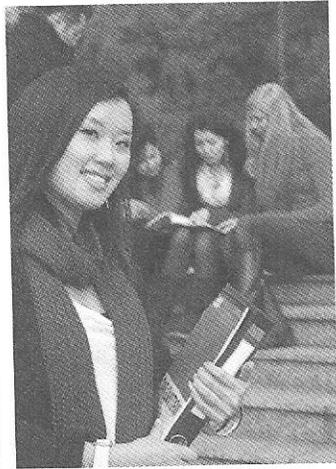
ATTENTION AU SYNDROME ERASMUS

Selon Xavier Déry, étudiant en anthropologie à l'Université de Montréal, les étudiants doivent veiller à ne pas tomber dans ce qu'il appelle « le pattern Erasmus », c'est-à-dire se retrouver seulement entre étudiants internationaux dans les bars,

sans sortir de la ville. Il est aussi important d'aller à la rencontre des habitants locaux... « Quand j'étudiais à Stockholm, je suis aussi allé visiter de petits villages suédois et j'ai appris un peu cette langue », raconte-t-il.

DE NOUVEAUX HORIZONS

Les étudiants qui ont effectué un échange à l'étranger sont souvent transformés à leur retour... et prêts à remettre le couvert. « Cela m'a donné envie d'explorer plusieurs endroits au monde avant de m'établir, car je ne suis pas sûr que le meilleur endroit pour moi se situe juste à côté de chez nous », affirme Xavier Déry, qui songe déjà à effectuer sa maîtrise au Mexique.



QUELQUES RESSOURCES QUI PEUVENT AIDER :

- les universités
- les associations étudiantes
- les programmes d'aide à la mobilité étudiante (OFQ, OQAJ, OQWBJ, etc.)

LES AVANTAGES

1 « Que ce soit sur le plan professionnel ou personnel, il existe de nombreux avantages à faire un échange à l'étranger », affirme Emery Delmotte, vice-président du réseau étudiant AIESEC HEC, qui s'occupe de coordonner les échanges et les stages à l'étranger des étudiants des HEC. « Ces voyages permettent de faire valoir plusieurs points positifs à son retour, à savoir une ouverture d'esprit et d'idées, la connaissance d'une langue étrangère et parfois même une expérience dans les pays en développement. »

2 Ce type de séjour amène l'étudiant à acquérir plusieurs qualités, telles qu'un sens accru des responsabilités et de l'organisation, de l'autonomie, une meilleure gestion du stress et des aptitudes à prendre des initiatives.

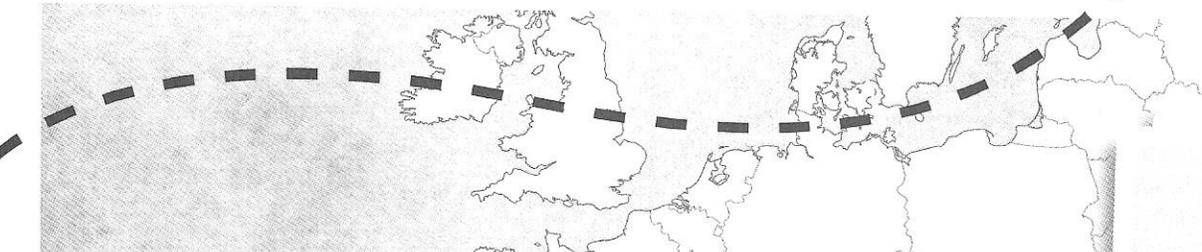
3 « En évoluant dans des situations différentes, les étudiants deviennent plus débrouillards et plus matures, et ils se connaissent davantage », estime Judith Beaulieu, coordinatrice des services aux étudiants à la Maison internationale de l'UdeM.

LES INCONVÉNIENTS

4 « L'éloignement, l'adaptation culturelle à un nouveau milieu, à une nouvelle langue et le coût de la vie dans un pays étranger sont les principales difficultés à considérer », estime Marilyne Poliquin, chargée de communications à l'Office franco-québécois de la jeunesse (OFQJ), qui propose des prestations d'aide aux étudiants voyageurs. « Mais une fois le choc culturel passé, la contribution à la formation prend le dessus. » Pour ceux qui auraient sous-estimé l'importance de bien calculer le nombre de crédits obtenus, le risque est aussi de devoir faire une session de plus pour compléter leur programme initial.

5 Pour d'autres, le plus difficile peut être de gérer une relation à distance, comme en témoigne Xavier Déry, qui est parti durant une session à Stockholm l'année dernière. « Dans tous les cas, l'élève est amené à faire des compromis et des sacrifices », affirme Sylvie Jutras, directrice adjointe des programmes de psychologie en 1^{er} cycle à l'UQAM.

.....
Marie Lyan, « Étudier à l'étranger, cours 101 »,
Journal Métro, 30 novembre 2010.



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER SANS SE RUINER

Elisabeth Braw

Thursday Bram, une Américaine qui a choisi d'étudier dans une université irlandaise, ne voulait surtout pas dépendre de prêts ni de bourses. Pour financer ses études à l'étranger, elle est donc devenue pigiste.

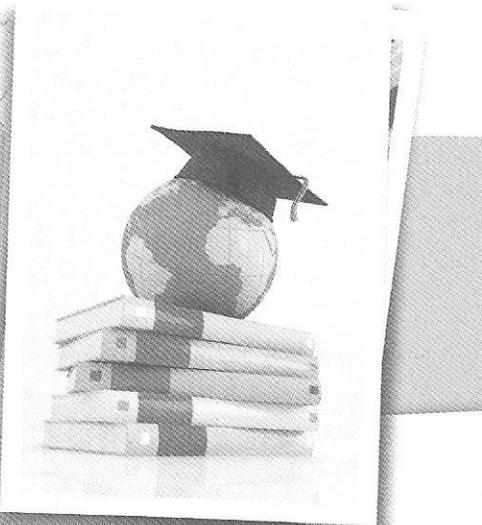
Grâce à Internet, la pige est désormais un moyen très populaire de parvenir à ses fins. « Le nombre d'étudiants qui travaillent en ligne est incroyable, affirme Mme Bram, 24 ans. Quant à savoir si une telle approche est légale, ça dépend du pays hôte, mais ça reste une option pratique. » Elle parle plus en détail de cette tendance dans le livre *Working Your Way Around the World*, qui sera publié cet automne.

Avec un peu de créativité, on peut poursuivre des études à l'étranger sans se ruiner. « Les droits de scolarité sont très élevés pour les étudiants étrangers, rappelle l'auteur du livre *The New Global Student: Skip the SAT, Save Thousands on Tuition and Get a Truly International Education*,

Maya Frost. Cependant, les étudiants trouvent des trucs pour que ça leur coûte moins cher ; plusieurs s'inscrivent de façon indépendante, ce qui leur permet d'économiser des milliers de dollars. »

Plusieurs pays offrent une aide financière à ces étudiants, et des compagnies, comme International Student Loan Center, proposent des prêts privés. Il est également possible de réduire les frais de logement. De plus en plus, les étudiants trouvent eux-mêmes à se loger sur Facebook ou sur des sites comme Couchsurfing.com, Globalfreeloaders.com et Transitionsabroad.com.

« Les collectes de fonds personnelles deviennent aussi de plus en plus populaires, mentionne Andrew Gordon, président de Diversity Abroad. Il faut être créatif et contacter sa famille, ses amis, des entreprises locales et d'autres organismes à l'étranger. »



De plus en plus d'étudiants vont à l'étranger. L'année dernière, 2,9 millions d'étudiants se sont inscrits à des universités à l'extérieur de leur pays d'origine. L'Institute for International Education s'attend à ce qu'ils soient 8 millions à le faire en 2025.

CONSEILS D'UN EXPERT

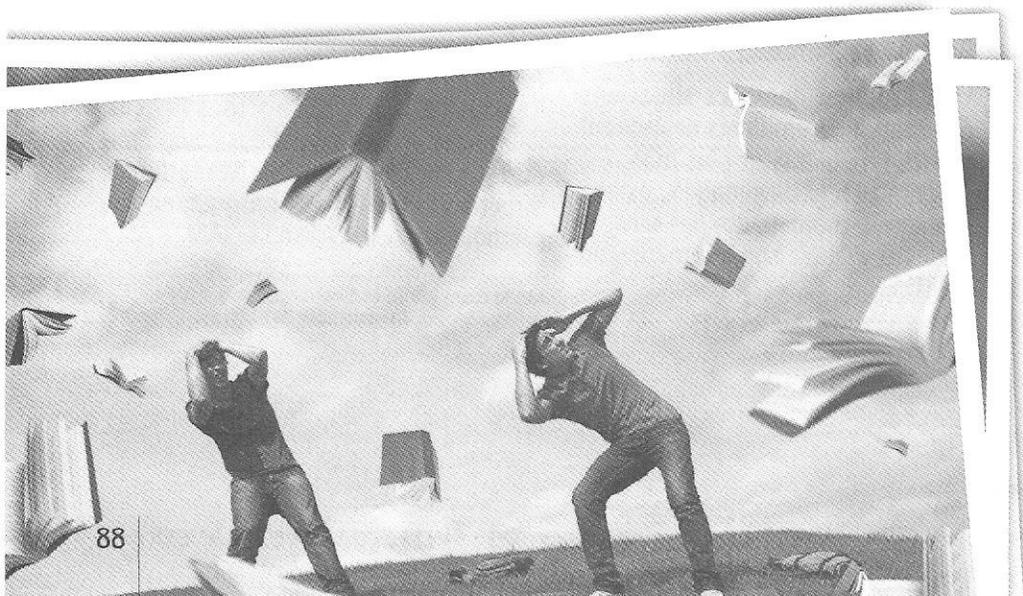
Andrew Gordon, président de Diversity Abroad, offre des trucs permettant d'étudier à l'étranger sans se ruiner.

1 Commencez à chercher des fonds tôt. En ligne, on trouve plusieurs banques de données. http://scholarships.diversityabroad.com/study_abroad.php

2 Allez plus loin que les programmes d'aide pour les études internationales. En plus des nombreuses bourses offertes spécifiquement pour les études internationales, il existe des centaines d'autres possibilités de financement.

3 Informez-vous auprès de l'institution hôte des bourses et des prêts qu'elle propose. Plusieurs universités internationales offrent de l'aide financière aux étudiants étrangers.

4 Les organisations civiles, telles que les clubs Rotary, proposent souvent des bourses d'études exclusivement réservées aux études à l'étranger et aux programmes d'échanges étudiants.



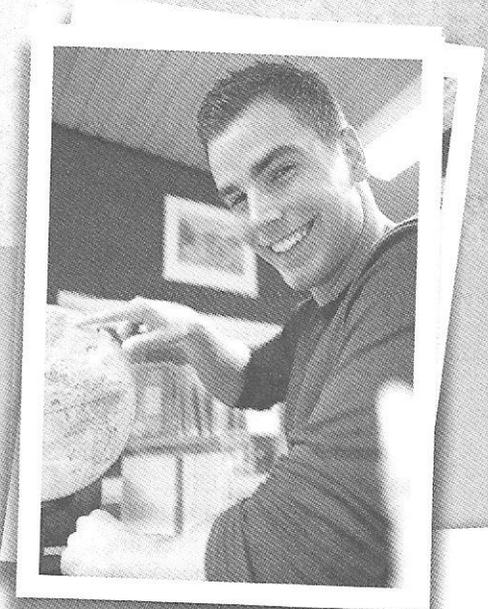
5 Prenez avantage des programmes gouvernementaux destinés aux étudiants étrangers. Des organisations comme le DAAD en Allemagne ou l'Institute of International Education (IIE) aux États-Unis administrent plusieurs programmes financiers, par exemple le Gilman Scholarship ou le Fulbright Fellowship.

6 L'aide financière du gouvernement peut aussi, la plupart du temps, s'appliquer aux étudiants qui partent à l'étranger. Par exemple, les Américains peuvent utiliser l'aide financière du gouvernement fédéral pour financer leurs études à l'extérieur du pays.

Elisabeth Braw, « Étudier à l'étranger sans se ruiner », *Journal Métro*, 6 mai 2009.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER POUR MIEUX VOYAGER

Mélanie Parent Couturier



Marie-Joëlle Poitras Pariseau et Dominique Morin, 22 ans, sont deux amies qui ont décidé de partir étudier ensemble à l'étranger.

Pour elles, c'est la meilleure façon de combiner études et voyage. « Il est impossible de comparer l'Université de Toulouse à l'UQAM. Ici, à Toulouse, il y a des graffitis dans les classes et les numéros de locaux sont écrits à la main », raconte Marie-Joëlle, étudiante québécoise en échange, encore sous le choc de son arrivée en France.

« C'était stressant de ne pas être sûre ni d'avoir le bon formulaire, ni de s'adresser au bon bureau, ni de pouvoir trouver la salle de classe. Heureusement, être deux à vivre ça nous permet de ne pas nous décourager et même d'en rire. »

IDÉAL POUR VOYAGER

Pour ces deux étudiantes en sociologie, étudier à l'étranger est l'occasion rêvée de profiter de leur temps libre pour se balader en France et dans les pays voisins. « Nous avons déjà prévu une balade en vélo jusqu'à la ville médiévale de Carcassonne, ainsi qu'un séjour chez un ami à Barcelone, en Espagne », disent-elles, impatientes.

Le choix de Toulouse, la Ville rose, n'est pas non plus un hasard. Elles sont à quelques

heures de la frontière espagnole et de la mer Méditerranée.

De plus, avec 200 000 étudiants, Toulouse est la deuxième ville universitaire en France. « Nous rencontrons des étudiants venant de tous les pays d'Europe. C'est très enrichissant », signale Dominique.

SOUTIEN FINANCIER ADÉQUAT

Du point de vue financier, étudier à l'étranger comporte aussi des avantages.

Dominique et Marie-Joëlle sont parties avec le programme d'échange de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Cette dernière leur permet de continuer à payer l'UQAM tout en étudiant dans une université étrangère. Les droits de scolarité sont donc identiques aux droits qu'elles paieraient pour étudier à Montréal. De plus, elles ont reçu une bourse d'études, soit une aide de 8000 \$ chacune pour leur année à l'étranger.

Puis, elles ont présenté des projets individuels à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) à Montréal, qui ont été acceptés. Cette organisation leur a permis d'obtenir leur billet d'avion aller-retour pour Paris pour seulement 450 \$.

L'OFQJ leur a aussi offert une première nuit d'hébergement, en plus d'un tour guidé en autobus.

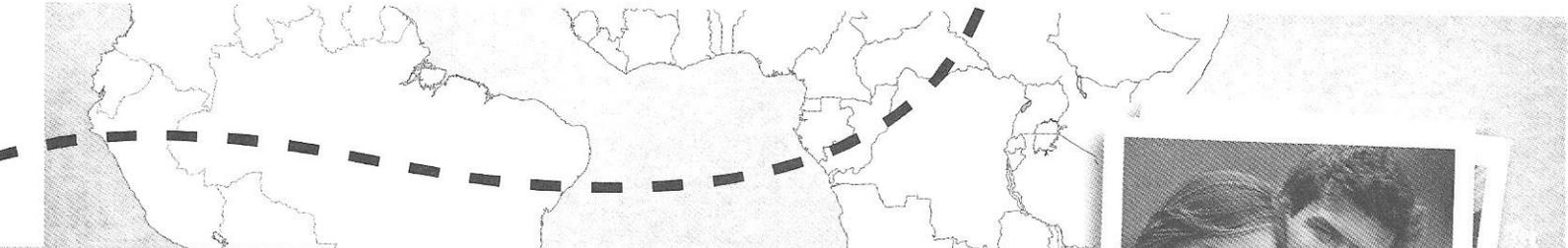
« Nous avons travaillé fort l'été dernier dans le but d'économiser pour notre séjour. Maintenant, on peut se permettre des petits séjours dans les environs de Toulouse et on compte bien en profiter », disent-elles.

PAS SEULEMENT POUR L'ÉLITE

Pour faire une année d'échange universitaire, les résultats académiques exigés n'imposent pas de faire partie d'une élite. Une moyenne de B à B+ est en général suffisante. C'est surtout la motivation qui fait la différence.

À la première réunion d'information à laquelle ont assisté Dominique et Marie-Joëlle, il y a plus d'un an, 30 étudiants étaient présents. Seuls cinq d'entre eux sont maintenant à l'étranger. « Nous n'avons jamais mis notre décision en doute. C'est une expérience que nous recommandons à tous ceux qui aiment voyager. »

Mélanie Parent Couturier, « Étudier à l'étranger sans se ruiner », *Journal Métro*, 6 mai 2009.



DESTINATION VOYAGE!

Catherine Girard

Étudier à l'étranger permet d'augmenter sa capacité d'adaptation. Les voyages forment la jeunesse, dit-on. Pourquoi ne pas donner raison à l'adage et partir étudier ailleurs? Même s'ils sont divisés en quatre entités distinctes, Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) partagent le même but: faire voyager les jeunes Québécois.

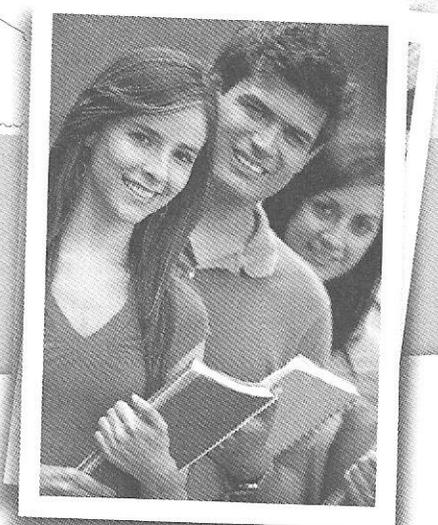
Marc Brodeur partira pour la France dans quelques semaines. Grâce à une bourse de LOJIQ, cet entrepreneur en écoconstruction aura la chance d'assister aux Rendez-vous de la construction durable et de l'énergie propre, à Lyon. « Avec cette expérience, je pourrai améliorer mes connaissances, importer de nouvelles technologies et me faire de nombreux contacts. Au bout du compte, ça me distinguera de la concurrence », indique le jeune homme, qui en est à sa deuxième collaboration avec les Offices jeunesse.

Le développement professionnel est justement un des objectifs que visent LOJIQ.

« Notre mission est de soutenir les projets qui permettront aux candidats d'acquérir des compétences dans leur domaine d'études ou de travail », explique Philippe Bussière, directeur des communications de LOJIQ. Pas question de financer ceux qui voudraient visiter la tour Eiffel pour le simple plaisir, donc.

En plus d'avoir un projet en lien avec leurs études ou leur carrière, les postulants doivent être âgés de 18 à 35 ans, être citoyens canadiens ou résidents permanents et habiter au Québec depuis au moins un an. S'ils remplissent toutes ces conditions, les candidats sont admissibles à des bourses allant en moyenne de 800 à 1000 \$. Cette année seulement, plus de 4 700 jeunes ont pu bénéficier de cette aide.

Mais attention, prévient M. Bussière, LOJIQ ne sont pas seulement là pour signer des chèques. En offrant de l'aide sur le plan logistique et de judicieux conseils, l'organisme accompagne en effet les



participants à chaque étape du processus. En retour, les candidats sélectionnés doivent être capables de se questionner sur leurs valeurs et leurs préjugés afin de profiter réellement de leur séjour à l'étranger. De plus, ils doivent améliorer leur capacité d'adaptation, parce que, comme le rappelle M. Bussière, « les projets ne tournent pas toujours comme prévu. Dans de telles situations, le jeune doit être en mesure de tirer des apprentissages de son expérience. »

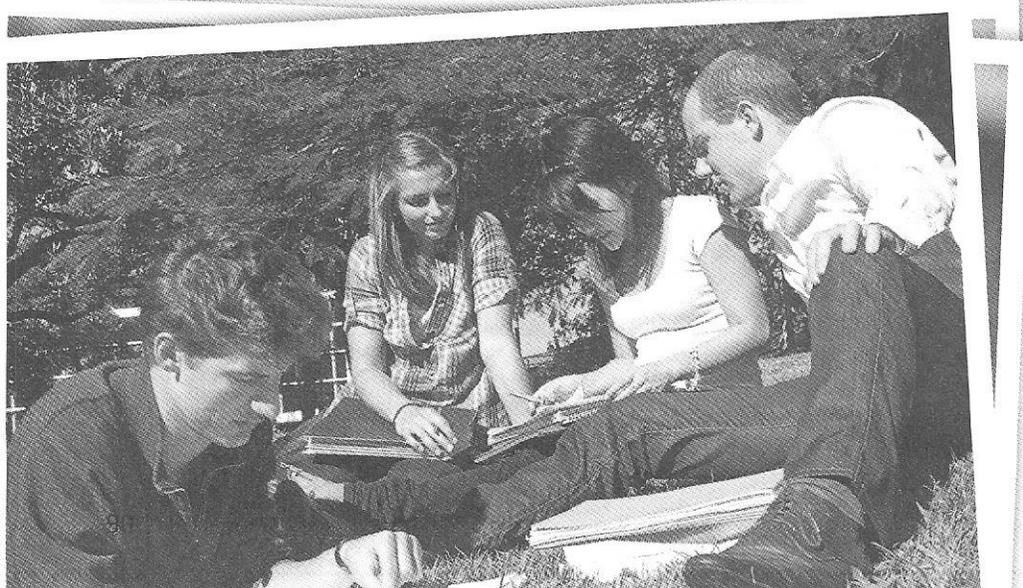
LOJIQ ont également mis sur pied des programmes réservés aux décrocheurs. « En prenant part à un projet international, ceux-ci regagnent confiance en eux », dit M. Bussière. Selon les données fournies par LOJIQ, plus de 80 % de ces jeunes en difficulté complètent leur réinsertion socioprofessionnelle.

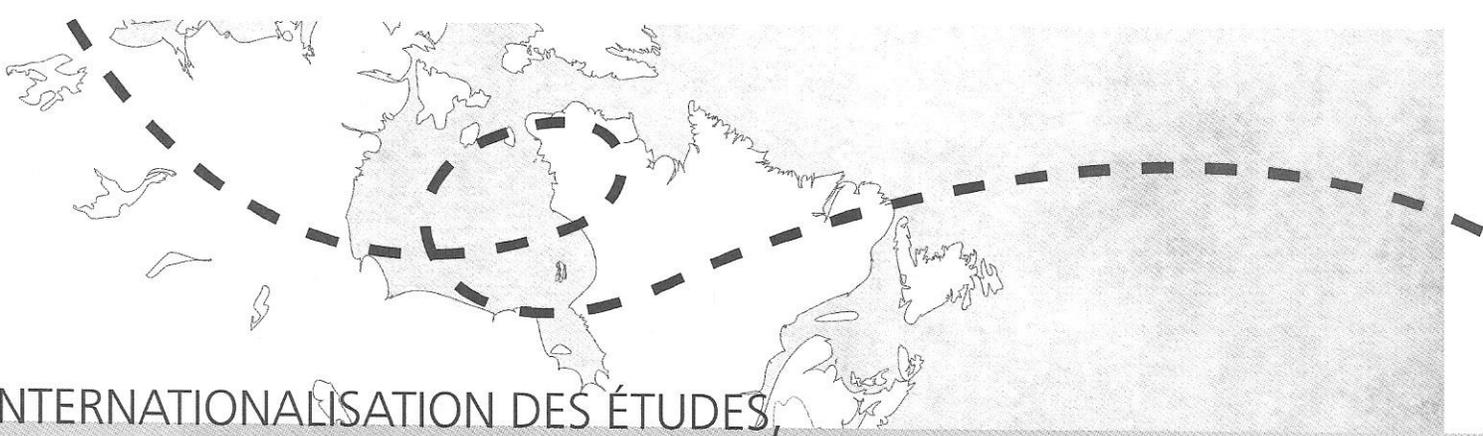
OFFICES JEUNESSE

Les différents Offices jeunesse internationaux du Québec

- Office franco-québécois
- Office Québec Wallonie Bruxelles
- Office Québec-Amériques
- Office Québec-Monde

Catherine Girard, « Destination voyage! », *Journal Métro*, 18 janvier 2011.





INTERNATIONALISATION DES ÉTUDES, PREMIÈRE PARTIE :

OÙ SE SITUE LE CANADA ?

Yvon Côté

Dans un monde en constante mouvance, où les frontières semblent s'effacer pour permettre une circulation plus libre des biens, des services et des individus, l'internationalisation des études post-secondaires est devenue incontournable. En effet, pour faire face aux exigences du marché du travail dans un contexte de mondialisation et de grande diversité culturelle, les étudiants d'aujourd'hui, qui seront les décideurs de demain, devraient recevoir une formation qui leur permette de s'ouvrir sur le monde et qui leur offre des connaissances internationales.

Pour répondre à ces nouveaux besoins, les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens et québécois (cégeps, collèges, universités) intègrent désormais une dimension internationale à leurs programmes d'études. Cette préoccupation constitue d'ailleurs une priorité stratégique pour la plupart d'entre eux.

Cela se traduit par différentes tactiques :

- Favoriser la mobilité étudiante en offrant des programmes avec séjours à l'étranger ou en accueillant des étudiants en provenance d'autres pays ;
- Intégrer la diversité culturelle dans les matières enseignées

pour transmettre aux étudiants des compétences internationales et interculturelles ;

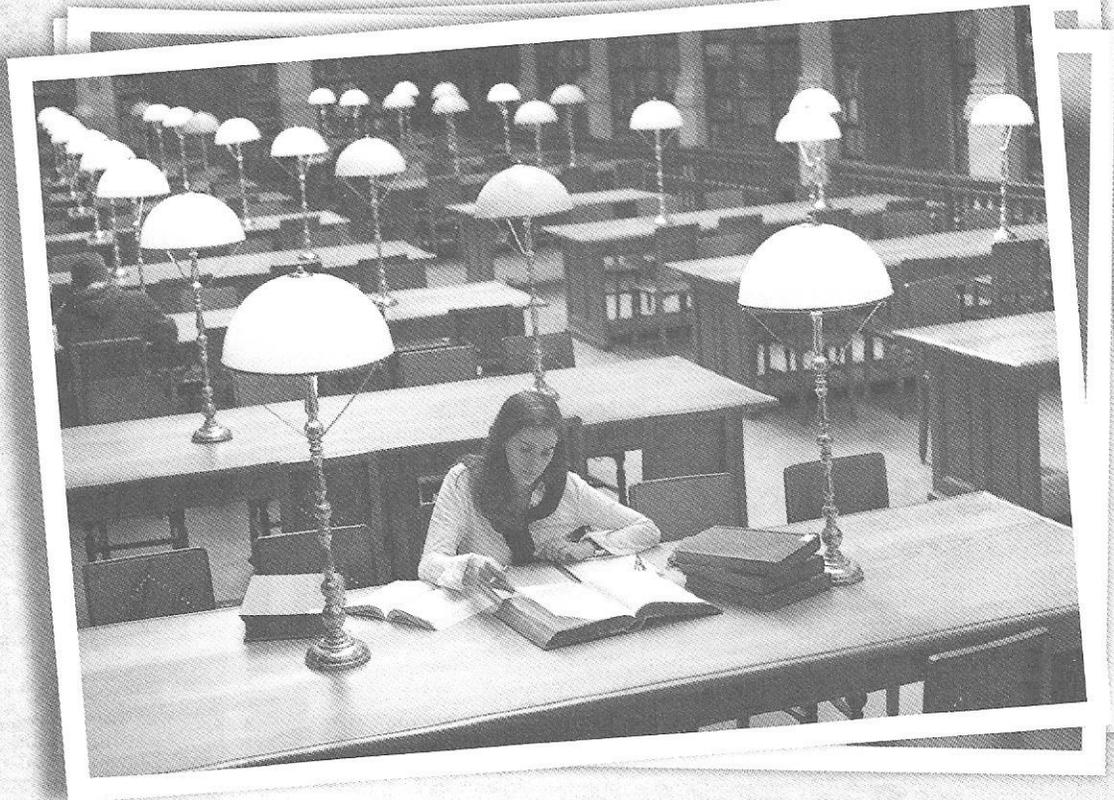
- Inviter et engager des professeurs étrangers ;
- Sensibiliser les étudiants aux autres cultures, notamment celles de leur propre pays (autochtones, Inuits, diverses communautés immigrantes).

L'organisation de salons de recrutement à l'étranger et l'instauration de partenariats avec des établissements de divers pays font également partie des moyens déployés dans cette perspective.

Interrogées en 2006 dans le cadre d'une enquête de l'AUCC¹, les universités du pays ont donné les motifs suivants pour expliquer la nouvelle tendance à l'internationalisation, dans cet ordre d'importance :

- Former des diplômés ayant des connaissances internationales ;
- Établir des alliances stratégiques avec des établissements étrangers ;
- Promouvoir l'innovation et la diversité dans les programmes d'études ;





- Intégrer les enjeux nationaux et internationaux à la recherche et au savoir ;
- Répondre aux besoins du marché du travail canadien.

À observer la grande diversité culturelle de ses campus, on pourrait croire que le Canada possède une force d'attraction importante pour les étudiants étrangers. Qu'en est-il vraiment ?

Selon les données de l'OCDE², le Canada se place au 6^e rang mondial des pays d'accueil les plus populaires : 5,5 % des étudiants ayant pris la décision de poursuivre leur cursus à l'étranger choisissent ainsi le Canada. Cependant, la grande majorité d'entre eux, soit 18 %, optent pour les États-Unis. Suivent le Royaume-Uni (10 %), l'Australie, l'Allemagne et la France, qui attirent respectivement 7 % de cet effectif.

¹ Association des universités et collèges canadiens

² L'Organisation de coopération et de développement économiques

Le Québec, quant à lui, occupe le troisième rang des provinces canadiennes. Il accueille 16 % des étudiants en mobilité internationale au Canada, derrière l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario. Au sein des universités québécoises, la plupart de ces étudiants arrivent de France, des États-Unis et, dans une proportion de plus en plus grande, de Chine, alors que dans les cégeps, où leur nombre a presque doublé entre 2006 et 2010, ils proviennent, dans cet ordre, de France, d'Algérie, du Maroc et de la Chine.

Par contre, le Canada traîne de la patte quant à la mobilité internationale de ses propres étudiants. D'après une enquête menée en 2006 par l'AUCC, seuls 2,2 % des étudiants canadiens quitteraient le pays afin de compléter leurs études. Un des obstacles majeurs expliquant ce faible taux est le manque d'aide financière. Comparativement à plusieurs pays du G20, membres de l'OCDE ou du Commonwealth, le Canada investit encore trop peu dans la mobilité étudiante. Pourtant, les experts et les professeurs s'entendent pour dire

qu'afin de conserver un rôle de premier ordre sur le plan international, le pays doit, d'une part, former de jeunes diplômés qui auront acquis les compétences et l'expérience nécessaires pour travailler dans un contexte de mondialisation et, d'autre part, accueillir des étudiants venus de l'étranger avec leurs propres expertises, connaissances et compréhension des enjeux nationaux et globaux.

Pour mieux concevoir le peu d'investissement fait par le Canada, laissons parler les chiffres : selon l'OCDE, l'Australie investit annuellement 9,07 \$ par habitant dans les programmes de mobilité étudiante ; les États-Unis, 4,70 \$ et les Pays-Bas, 2,86 \$; loin derrière, le Canada n'investit qu'un maigre 0,80 \$. Le pays a donc bien du chemin à parcourir s'il veut demeurer compétitif.

Yvon Côté, « Internationalisation des études, première partie : où se situe le Canada ? », *Éducation*, 12 septembre 2011.

INTERNATIONALISATION DES ÉTUDES, DEUXIÈME PARTIE :

UNE TENDANCE MONDIALE

Yvon Côté

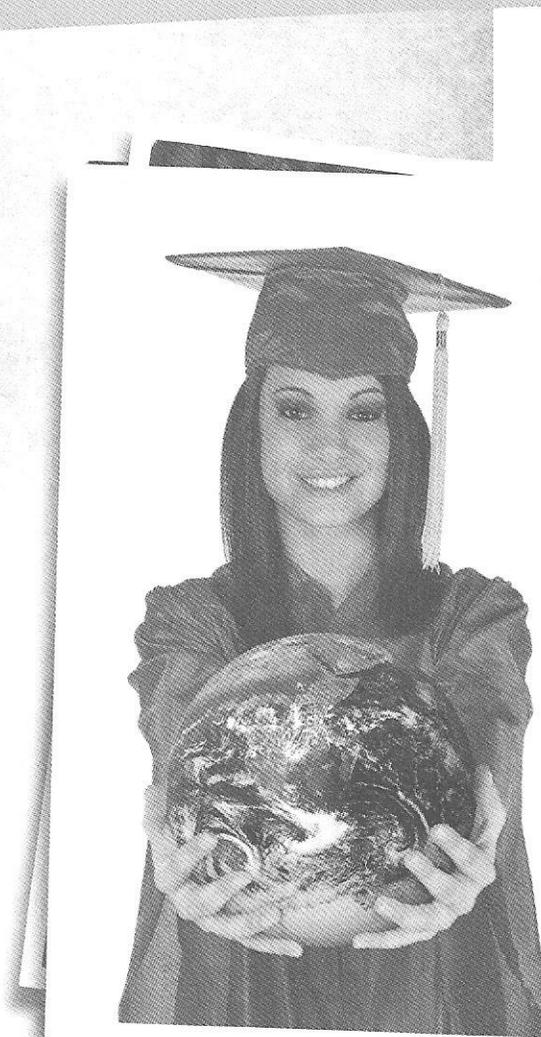
Si les échanges étudiants entre universités de pays différents existent depuis plus de trente ans, cette pratique est en constante croissance depuis les années 1990, et a plus particulièrement explosé au cours de la dernière décennie. Les statistiques parlent d'elles-mêmes : selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO-ISU), en 1975, on dénombrait 800 000 étudiants suivant une formation postsecondaire dans un pays dont ils n'étaient pas ressortissants ; en 1990, ils étaient 1,3 million ; en 2000, 2,1 millions et en 2009, près de 3,7 millions. En une trentaine d'années, les chiffres ont donc plus que quadruplé.

Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs : d'une part, les étudiants sont toujours plus nombreux, de par le monde, à opter pour une formation tertiaire, c'est-à-dire des études postsecondaires. D'autre part, la mondialisation des marchés crée, en parallèle, une internationalisation des emplois qualifiés, ce qui a pour résultat d'inciter davantage d'étudiants à obtenir une expérience internationale au cours de leurs

études. Finalement, si les prix des billets d'avion se sont démocratisés et permettent une plus grande mouvance, ce sont surtout les politiques et les stratégies mises en place par les pays pour promouvoir la mobilité étudiante et l'accueil d'étudiants étrangers qui sont efficaces. Car investir dans l'internationalisation des études postsecondaires, c'est créer, promouvoir et entretenir des liens politiques, sociaux, culturels, académiques et économiques entre pays.

ENCORE DU CHEMIN À FAIRE

La popularité grandissante de la mobilité étudiante est mondiale ; pourtant, elle ne semble toujours pas être une priorité pour les gouvernements canadien et québécois. En effet, selon l'OCDE, si le Canada accueille 5 % des étudiants en mobilité internationale dans ses établissements d'enseignement, il ne permet actuellement qu'à 2,2 % de ses propres étudiants d'acquérir de l'expérience à l'international. Le constat est semblable pour toute l'Amérique du Nord, puisque seuls 3,7 % de l'ensemble des étudiants en mobilité internationale sont issus du continent.





incitant leurs étudiants à revenir au pays, ou encourageant les étudiants étrangers à y rester, une fois leur diplôme en poche. Les universités, entreprises et institutions locales cherchent en effet à profiter du savoir et des compétences acquises à l'étranger pour les intégrer à leurs façons de faire.

Ainsi, le Canada se doit de réfléchir à des stratégies tant pour attirer des étudiants étrangers et encourager les meilleurs d'entre eux à s'établir ici que pour envoyer ses propres étudiants acquérir de l'expérience à l'international, tout en leur offrant suffisamment d'avantages pour qu'ils rentrent ensuite au pays. À défaut de quoi le Canada perdra du terrain au profit de pays qui gagnent en popularité, comme c'est le cas de la Nouvelle-Zélande, qui devient une destination de choix pour un nombre croissant d'étudiants.

Yvon Côté, « Internationalisation des études, deuxième partie: une tendance mondiale », *Éducation*, 19 septembre 2011.

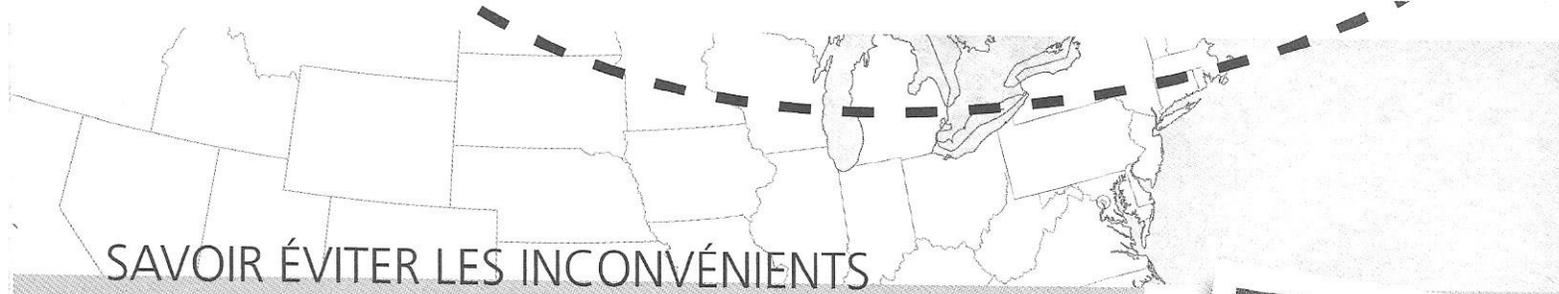
En comparaison, d'après l'UNESCO (ISU), les étudiants de l'Asie représentent 52 % de l'effectif mondial des étudiants en formation à l'étranger. Principalement originaires de la Chine, ils viennent également de la République de Corée, de l'Inde, du Japon et de la Malaisie; leurs destinations de prédilection sont les États-Unis, l'Australie, la Corée et le Japon. Les étudiants européens comptent quant à eux pour 24,4 % des étudiants internationaux; dans la majorité des cas, ils étudient dans un autre pays d'Europe. Finalement, les étudiants africains en représentent 10 %, et ceux d'Amérique du Sud et des Caraïbes, 6 %. Les uns comme les autres optent en grande majorité pour l'Amérique du Nord ou l'Europe. Rappelons que les Nord-Américains ne constituent que 3,7 % des étudiants en mobilité internationale et qu'en général, ils étudient dans un pays frontalier ou en Grande-Bretagne.

qui jouissent d'un fort pouvoir d'attraction auprès de la clientèle estudiantine qui souhaite émigrer.

Par ailleurs, afin de contrer ou du moins de freiner la fuite des cerveaux, nombreux sont les pays qui instaurent des programmes

Le choix du pays de destination dépend de plusieurs facteurs: la langue parlée et/ou enseignée (certains pays où l'anglais n'est pas une langue officielle offrent pourtant des cours et formations dans cette langue), la qualité de l'enseignement et la réputation internationale de certaines institutions et programmes, les similitudes entre les cultures et les systèmes scolaires, le coût de la vie et les droits de scolarité, entre autres. Soulignons que les stratégies et politiques mises en place pour faciliter l'immigration des étudiants jouent aussi un rôle dans ce choix. C'est notamment le cas du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande,





SAVOIR ÉVITER LES INCONVÉNIENTS

D'UN SÉJOUR ÉTUDIANT À L'ÉTRANGER

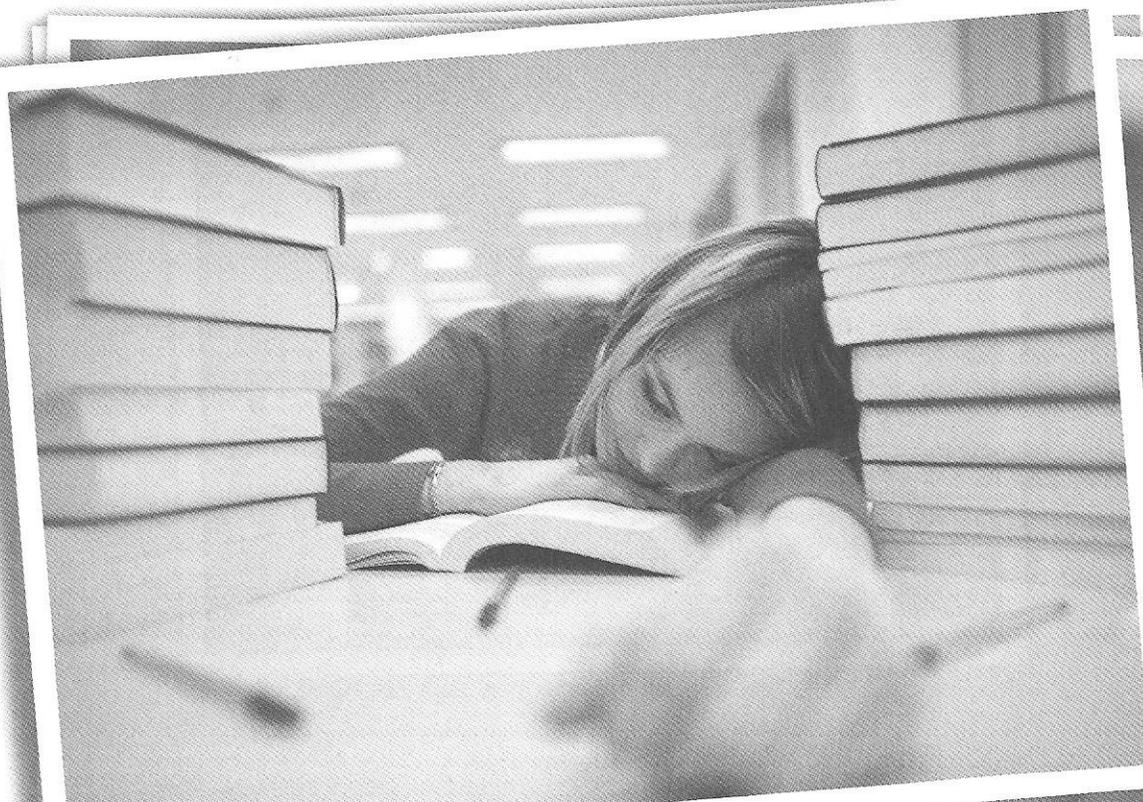
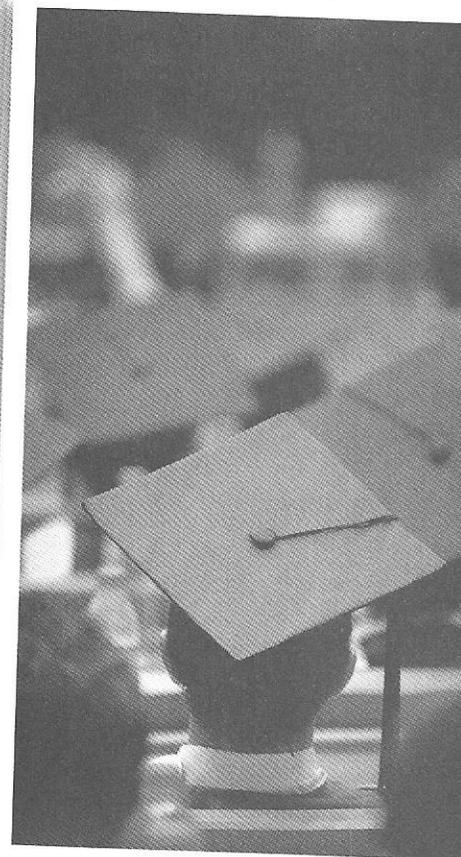
Charlotte Cyr

De nos jours, partir vivre quelque temps à l'étranger pour y étudier ou y faire un stage professionnel est une option de plus en plus valorisée dans le parcours des jeunes québécois et canadiens. Si l'on souligne généralement les nombreux avantages d'une telle expérience, tant sur le plan personnel que sur celui de l'employabilité, on a tendance à passer sous silence ses aspects négatifs. Et pourtant ! Certains séjours se déroulent mal ou tournent court, le plus souvent par manque de planification. D'où l'importance de bien se préparer et de se poser quelques questions.

A-T-ON LA PERSONNALITÉ POUR ÉTUDIER À L'ÉTRANGER ?

Avez-vous déjà voyagé par le passé ? Vous êtes-vous déjà retrouvé seul, loin de votre famille et de vos amis ? Êtes-vous capable de vous adapter facilement à différents contextes ? Faites-vous preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit et de débrouillardise ? Avez-vous le contact facile avec les autres ?

Ceux qui ont répondu par la négative à plusieurs de ces questions devraient réfléchir à la raison qui les pousse à partir. Se retrouver seul, dans un contexte culturel où l'on peut être confronté à une multitude de dif-



férences, est une épreuve à laquelle il faut se préparer. Sinon, on risque fort de tomber dans le piège du « ghetto », c'est-à-dire de ne fréquenter que des étrangers, comme soi, et de n'avoir que peu de contacts avec la population locale.

AVOIR LES REINS SOLIDES

Le plus gros obstacle pour bien des étudiants qui souhaitent poursuivre une partie de leurs études à l'étranger demeure les difficultés d'ordre financier. Car, dans la grande majorité des cas, partir coûte cher. Bien qu'il existe des bourses d'échange ou d'excellence et certaines formes d'aide financière, il est rare qu'elles couvrent l'ensemble des frais encourus (logement,

nourriture, fournitures scolaires, assurances, etc.). Par ailleurs, dans certains pays, il peut être difficile pour les étudiants étrangers d'obtenir des visas de travail. Il faut donc s'assurer de posséder suffisamment d'économies avant de partir, afin de pouvoir vivre plusieurs mois sans travailler.

LA LANGUE

La langue du pays d'accueil peut devenir une barrière. Parlez-en à Sophie Demers, étudiante au baccalauréat en architecture à l'Université Laval, qui devait passer une année en Finlande : « J'avais super hâte de partir, mais, avec le recul, je me rends compte que je ne m'étais pas assez bien préparée à ce que j'allais vivre. Je

pensais que mes notions de finnois me permettraient de communiquer facilement et de suivre mes cours. Erreur ! lance-t-elle avec humour. Non seulement j'avais de la difficulté à communiquer avec les gens, mais j'ai échoué à tous mes cours. Je suis rentrée au Québec après le premier semestre et j'ai dû les reprendre ici. »

VÉRIFIER LES ÉQUIVALENCES !

Il est impératif de se renseigner sur les équivalences des cours, des formations et des diplômes entre les systèmes d'éducation du pays d'accueil et du Canada. Si le brevet d'étude délivré à l'étranger n'est ni valide ni reconnu ici, l'étudiant aura à reprendre son année une deuxième fois. Même s'ils auront



énormément appris de la vie pendant ce séjour, plusieurs regretteront cette perte de temps et d'argent.

TROP, C'EST COMME PAS ASSEZ !

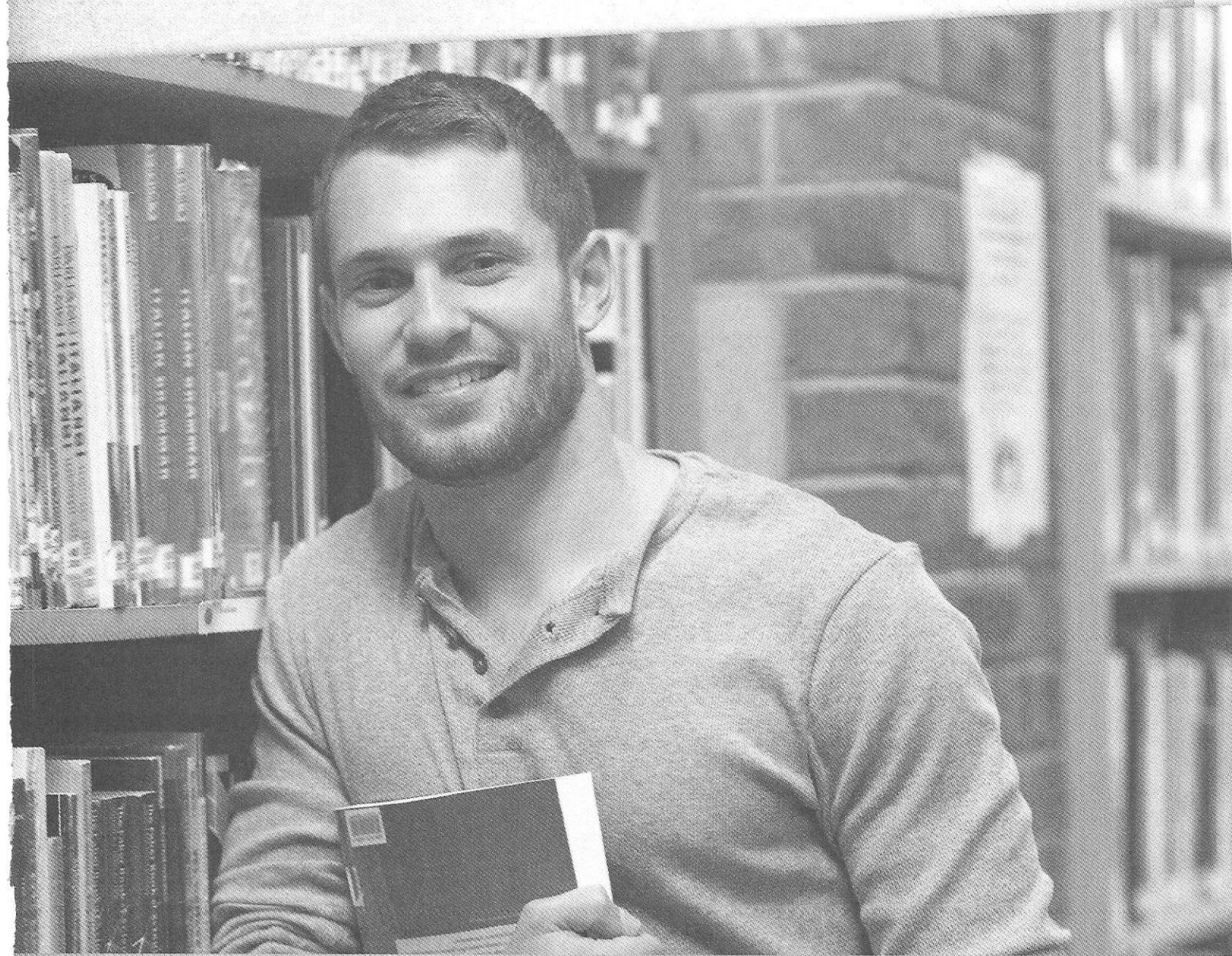
« Attention ! », prévient Carl Filion, responsable du Bureau international du cégep de Sainte-Foy. « À trop vouloir valoriser ses expériences outre-mer dans un CV, on pourrait se nuire. Pour certains employeurs, une personne qui change souvent de milieu de vie ou d'emploi, qui a la "bougeotte", est considérée comme un employé instable, qui ne restera pas longtemps en poste. » Bien entendu, cela dépend du domaine de travail.

LE CHOC DU RETOUR

Finalement, même si le séjour à l'étranger fut une réussite, le retour au pays est parfois une épreuve difficile. La plupart des étudiants se sont préparés à vivre un choc culturel dans le pays d'accueil ; cependant, le choc vécu en revenant au pays demeure méconnu. Après avoir vécu tant d'aventures, de découvertes, d'apprentissages, se retrouver chez soi, dans un quotidien et avec un entourage qui, eux, semblent ne pas avoir changé peut se révéler pénible. On n'a alors qu'une envie : repartir vers de nouveaux horizons ! Le problème ne sera cependant pas réglé, puisqu'on ne fait que retarder le moment de confronter la réalité...

Pour favoriser un retour en douceur, le jeune ne devrait pas hésiter à offrir des conférences, des ateliers et des séances d'information à l'attention des étudiants qui s'appêtent à partir à leur tour, dans le même pays ou ailleurs. Il pourra ainsi mettre à profit son expérience, tout en trouvant l'occasion de parler de son séjour avec des gens intéressés à l'écouter.

.....
Charlotte Cyr, « Savoir éviter les inconvénients d'un séjour étudiant à l'étranger », *Jeunesse Internationale*, vol. 3, n° 5, mai 2010.





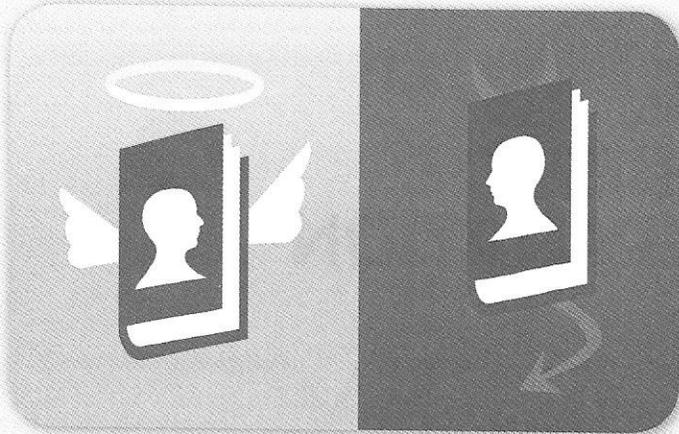
CAHIER DE PRÉPARATION 2

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

- 100 Réseaux sociaux et manipulation de l'opinion publique
Delphine Grandmaison
- 101 Les réseaux sociaux pour éviter la solitude
Marie-France Durel
- 102 La conscience politique de la « génération texto »
Charlie Lamy
- 104 Couples et réseaux sociaux : un mariage parfois explosif !
Tristan Huot
- 106 Les nouvelles technologies et leurs usages insoupçonnés
Samuel Létourneau
- 108 Rompre l'isolement des patients grâce au réseautage
Mathilde Azerot
- 109 Internet nous rend-il cons ?
Audrey Lavoie

RÉSEAUX SOCIAUX ET MANIPULATION DE L'OPINION PUBLIQUE

Delphine Grandmaison



Comment joindre un très grand nombre de personnes le plus efficacement possible ? Rien de tel que les fameux réseaux sociaux, ces lieux virtuels où se croisent quotidiennement des millions d'internautes. Les entreprises publicitaires, firmes de sondage, commerces et organismes l'ont rapidement compris et s'y sont implantés les premiers ; les gouvernements, organisations et partis politiques ont suivi avec un peu de retard, mais leurs blogues, profils, pages, publicités et groupes sont désormais nombreux. Ceux-ci ont transformé le cyberspace en un lieu de prédilection pour influencer l'opinion publique, notamment en période de campagne électorale, ou pour conscientiser la population à des causes comme le réchauffement planétaire, la pauvreté dans le monde ou les espèces en voie de disparition.

On parle ici d'une présence officielle d'institutions gouvernementales et d'instances politiques sur les réseaux sociaux. Cependant, certains auraient recours à des pratiques un peu moins orthodoxes pour tenter d'influer sur l'opinion des internautes : en effet, des technologies poussées, tels les logiciels de type « Persona Management », permettent à un opérateur humain de contrôler une multitude de faux profils (nommés « faux-nez » dans le milieu informatique) au comportement réaliste. Ceux-ci donnent l'impression d'avoir affaire à de vraies personnes, et les réseaux sociaux sont ainsi infiltrés de manière indécélable.

Grâce à de tels logiciels, une seule personne peut créer une foule virtuelle et avoir une influence sur un nombre impressionnant d'internautes. Imaginons une entreprise qui souhaiterait lancer un nouveau produit : quelques employés et un logiciel sont désormais

suffisants pour simuler un buzz cybernétique. Des centaines, voire des milliers de faux internautes se mettront simultanément à vanter les mérites du produit en question, créant un effet boule de neige parmi les « vrais » usagers des réseaux sociaux.

QUI A INTÉRÊT À UTILISER DE TELLES TECHNOLOGIES ?

Plusieurs hommes de pouvoir – politiques comme économiques – recourent à ces technologies. Les uns s'en servent pour déstabiliser un adversaire politique, d'autres, pour ébranler un gouvernement, d'autres encore en useront pour chercher à détourner l'attention du public afin d'étouffer une information embarrassante, etc. Les exemples en la matière ne manquent pas.

Ben Ali, le président tunisien déchu le printemps dernier, avait non seulement utilisé ce type de logiciel pour créer de faux groupuscules islamistes au sein des réseaux sociaux, mais il avait aussi créé une véritable armée cybernétique de 500 à 1000 individus, directement placés sous son autorité, qui passaient leurs journées à transmettre de la propagande dans le cyberspace. Ces tentatives de manipulation ont toutefois été mises au jour par des internautes tunisiens, qui ont d'ailleurs renversé le pouvoir, en grande partie grâce aux mêmes réseaux sociaux.

L'armée américaine, quant à elle, serait actuellement en train de mettre au point un logiciel encore plus sophistiqué, permettant



à l'utilisateur d'incarner davantage de personnalités virtuelles, notamment grâce à une automatisation de la vie en ligne de ces personnages, tout en lui assurant de ne pas se faire repérer en cas de surveillance électronique. Par l'intermédiaire de cette technologie et de ces faux profils, l'armée compte transmettre en douce de la propagande pro-américaine.

Se voulant rassurant, le commandant Bill Speaks, porte-parole du Commandement central des États-Unis (CentCom), a affirmé que ces profils n'useront jamais de l'anglais et ne seront pas utilisés sur des sites basés aux États-Unis. Cette technologie ne serait donc en aucun cas destinée aux citoyens états-uniens, mais aux extrémistes qui prônent la violence et la haine des États-Uniens dans les pays dits de « l'Axe du Mal » ; on ne sera pas étonnés de savoir que les langues retenues par l'armée américaine pour l'usage de son logiciel sont le pachtou, l'ourdou, le farsi et l'arabe, entre autres.

Les critiques n'ont pas tardé à fuser à l'annonce de ce projet, soulignant que cette façon de faire permettrait aux militaires américains

de manipuler des conversations en ligne en créant de faux consensus ou en étouffant les commentaires et idées allant à l'encontre des leurs. « Il s'agit tout bonnement de "cyberingérence" ou d'ingérence numérique », explique Jean-Pierre Trudel, professeur de sciences politiques à l'UQAM et spécialiste du « cyberactivisme », une forme d'activisme qui opère sur Internet. « Le principe même de la liberté d'expression et celui de la liberté tout court sont en jeu. »

Si la Chine et d'autres pays ont cherché à censurer les internautes, certaines nations ou organisations tenteraient plutôt, comme c'est apparemment le cas de l'armée américaine, de les désinformer. Doit-on alors se méfier d'Internet ? Sans verser dans la paranoïa, chacun se voit effectivement dans l'obligation, en tant que citoyen, de réfléchir au contenu qui lui est proposé en ligne et aux sources d'information qui y sont associées.

Delphine Grandmaison, « Réseaux sociaux et manipulation de l'opinion publique », *La Tribune de Genève*, 8 avril 2011.

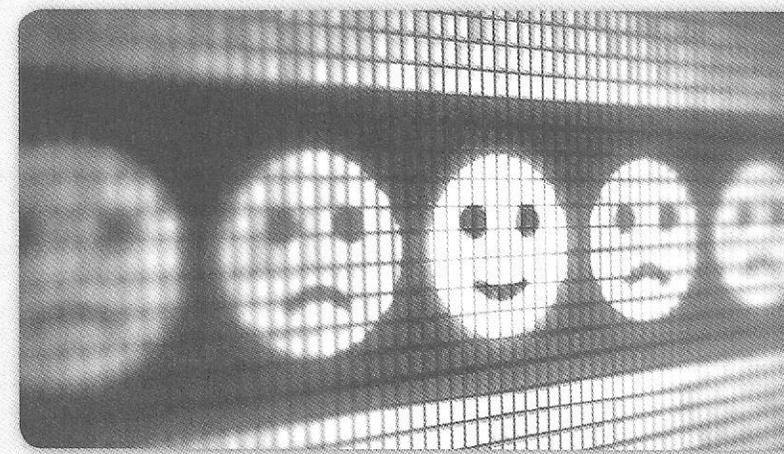
LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR ÉVITER LA SOLITUDE

Marie-France Durel

Ceux qui n'ont jamais entendu parler de Facebook, de Twitter, de MySpace (qui, semble-t-il, serait déjà dépassé), de LinkedIn ou de Flickr, pour ne nommer que les plus populaires, vivent sur une île perdue ou en plein désert, bref, loin de toute civilisation ! En effet, depuis une dizaine d'années, ces réseaux sociaux ont remodelé les interactions et le monde des communications.

Selon une étude de Forrester Research, au Canada, près de 80 % des utilisateurs d'Internet se connectent au moins une fois par mois à un site de réseautage social. Une autre recherche, menée par comScore, arrive à la conclusion que les Canadiens branchés vont en moyenne 13,6 jours par mois sur un ou plusieurs sites de réseautage, à raison de 5,5 heures mensuellement, ce qui est bien au-delà de la moyenne des autres pays.

En outre, si certains n'y effectuent qu'une visite occasionnelle, d'autres sont des utilisateurs quotidiens de ces sites. Plusieurs le seraient pour contrer leur solitude. C'est le cas de Sylvie Pongis, rédactrice : « Je suis travailleuse autonome. Mon bureau est à la maison, 90 % de mes contrats se font par Internet, et seuls quelques coups de téléphone sont parfois nécessaires. Il est très



rare que je rencontre mes clients. Une fois les enfants partis à l'école, disons que je ne croise pas beaucoup de collègues dans ma journée, lance-t-elle en riant. Alors moi, pendant mes pauses, au lieu de parler autour de la machine à café, je me fais un bon allongé et je passe un quart d'heure sur Facebook. J'ai accès à une certaine vie sociale grâce à un site de réseautage ! »

Nombreux sont les travailleurs autonomes qui partagent la façon de socialiser de Sylvie. Le réseautage procure effectivement un sentiment d'inclusion, même quand on est seul face à son ordinateur. Chômeurs, femmes au foyer, adolescents et bien d'autres se servent de cette technologie pour se sentir moins isolés.

DES « VIEUX » DE PLUS EN PLUS BRANCHÉS !



On a naturellement tendance à associer les réseaux sociaux aux jeunes, c'est-à-dire aux générations X, Y et maintenant C (les 12 à 24 ans), qui ont grandi ou sont nées avec les produits de la technologie : ordinateurs, portables, téléphones cellulaires, MP3, iPad, tablettes électroniques, etc. Et pourtant... Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses à plonger dans le monde de la « techno » et à apprivoiser ses possibilités,

en particulier les réseaux sociaux. Par exemple, selon une étude de l'agence de marketing iStrategyLabs, les nouveaux utilisateurs du site Facebook sont en grande majorité âgés de 55 ans et plus.

Il faut dire que ces sites permettent à des grands-parents de garder contact avec leurs enfants et petits-enfants, parfois éloignés géographiquement. « Je suis grand-mère de quatre

magnifiques petits-enfants », explique fièrement Denise Paré, des étoiles dans les yeux. Mais son regard s'assombrit quand elle poursuit : « Ma fille vit en Arabie Saoudite et mon fils, en Australie. C'est loin ! soupire-t-elle. Une chance qu'il y a Flickr et Facebook ! Mes enfants y mettent régulièrement des photos. Ça me permet de voir grandir mes petits-enfants. De partager un peu de leur vie. Quand je m'ennuie trop d'eux, je vais sur les réseaux sociaux. »

De plus, ces sites permettent à nombre de retraités de retrouver des amis d'enfance ou de jeunesse. Des amitiés perdues se renouent, malgré la distance et les années.

MISE EN GARDE !

Si les aspects positifs des réseaux sociaux permettent de contrer, du moins en partie, la solitude de bien des internautes, ces mêmes réseaux peuvent également engendrer une forme de solitude : certaines personnes, constamment branchées sur leur monde virtuel, négligent le monde réel. Elles oublient qu'un être humain a besoin de contacts physiques, de face à face. Qu'importe d'avoir 763 amis Facebook ou d'être suivi par 2500 personnes sur Twitter si l'on n'a plus personne avec qui aller voir un film, si le téléphone ne sonne jamais ? Lorsque les seules communications que l'on a sont virtuelles, il est sans doute plus que temps de se déconnecter des sites de réseautage et de sortir dans le vrai monde... Tout est une question d'équilibre !

Marie-France Durel, « Les réseaux sociaux pour éviter la solitude », *Coup de main*, vol 4, n° 6, mars 2009.

LA CONSCIENCE POLITIQUE

DE LA « GÉNÉRATION TEXTO »

Charlie Lamy

Lorsqu'il est question des jeunes générations et de leur rapport à la vie politique, le constat est bien souvent négatif. Combien de fois les a-t-on accusées de se désengager du processus démocratique, de ne pas participer à la vie citoyenne ? Dépeints comme des êtres égocentriques, uniquement intéressés par leur nombril et branchés en permanence à leurs outils technologiques, les jeunes d'aujourd'hui vivraient dans un monde virtuel d'où serait évacuée toute préoccupation civique. À en croire les médias et un certain discours dominant, non seulement seraient-ils à mille lieues de se

passionner pour la vie politique, mais ils seraient de surcroît les principaux responsables du déclin de la démocratie.

Pourtant, quiconque utilise régulièrement les nouveaux médias sociaux, blogues et autres nouvelles technologies de l'information reconnaît que ce constat est loin de refléter la réalité. Si un certain ras-le-bol des instances et des partis politiques traditionnels semble effectivement répandu au sein des nouvelles générations, la politique comme telle, c'est-à-dire les questions qui concernent



la vie en société, reste tout de même au cœur de leurs préoccupations. Pour s'en convaincre, il suffit de voir la participation spontanée des jeunes à diverses manifestations, ou leur mobilisation rapide et efficace pour des causes qui leur tiennent à cœur. L'exemple récent le plus frappant est sans conteste le mouvement des Indignés : son ampleur et la rapidité avec laquelle ce mouvement s'est répandu aux quatre coins du monde n'auraient pas été les mêmes sans la participation et la mobilisation des jeunes. De l'Espagne à la Grèce en passant par la France, de Wall Street à Montréal en essaimant dans plus d'une centaine de villes nord-américaines, ce mouvement planétaire a réussi, grâce aux nouvelles technologies de l'information, à rassembler des milliers de personnes partageant des revendications communes, soit une réforme en profondeur des systèmes politique, économique et financier.

Une série d'articles produits par les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) à propos de l'engagement politique et citoyen des jeunes du pays arrive d'ailleurs aux mêmes conclusions. Selon Sharon Manson Singer, présidente du RCRPP, « les jeunes sont non seulement très engagés dans les causes, les organisations et les initiatives civiques locales et internationales, mais ils sont des communicateurs avisés et des "réseauteurs" avertis, solidement et manifestement attachés au principe de la démocratie ».

La différence principale entre les jeunes générations et celles qui les ont précédées se situe dans leur manière même de concevoir l'engagement politique. Les jeunes sont en effet nombreux à rejeter la participation citoyenne institutionnalisée de leurs aînés.

Si plusieurs rêvent de changer le monde, ce n'est certainement pas en adhérant à des partis politiques, à leurs yeux hiérarchiques, corrompus et trop éloignés du peuple et de ses revendications. Les jeunes cherchent plutôt à s'impliquer de manière directe, en posant des actions et des gestes concrets, et souhaitent construire une démocratie représentative et transparente. Ils estiment que par leurs gestes et leurs choix (manifeste, être bénévole, s'impliquer dans une cause ou avoir une conscience et une consommation citoyennes), ils transforment davantage la société qu'en étant membres d'un parti politique où ils n'ont ni poids ni pouvoir dans les processus décisionnels. Là est le nœud du problème : les jeunes ne veulent pas simplement avoir le droit de vote ; ils revendiquent d'abord et avant tout le droit de participer à la démocratie, de faire entendre leur voix sur des questions qui les concernent, d'être écoutés et pris en compte dans les décisions.

« Nos institutions politiques traditionnelles peuvent apprendre beaucoup de choses des jeunes Canadiens et Canadiennes, souligne Sharon Manson Singer. Les gouvernements ont été lents à comprendre et à utiliser le pouvoir des technologies de l'information pour transformer les relations entre les citoyens et les décisionnaires, ainsi qu'à embrasser les pratiques participatives que les jeunes exigent. » En somme, au lieu de blâmer les jeunes pour leur soi-disant désengagement, il serait peut-être temps de mettre en place des structures et des moyens qui favorisent la participation des citoyens en général, et plus particulièrement celle des jeunes.

Charlie Lamy, « La conscience politique de la "génération texto" », *La voie des montagnes*, vol.1, n° 3, juin 2011.

COUPLES ET RÉSEAUX SOCIAUX: UN MARIAGE PARFOIS EXPLOSIF!

Tristan Huot

Les couples d'aujourd'hui, jeunes et moins jeunes, doivent compter avec un troisième partenaire au sein de leur relation amoureuse : les fameux réseaux sociaux ! En effet, les Facebook, Twitter et autres sites Internet à vocation sociale font désormais partie de la vie quotidienne de plusieurs millions de personnes à travers la planète et, par le fait même, de couples. Pour le meilleur comme pour le pire...

POUR LE MEILLEUR...

Comme leur nom l'indique, les réseaux sociaux permettent à leurs membres d'appartenir à un réseau virtuel, où se nouent des relations sociales. On y retrouve d'anciens amis d'enfance ou des connaissances perdues de vue depuis belle lurette ; on socialise avec ses voisins, amis, collègues, membres de la famille ou lointaines connaissances ; on s'y crée aussi de nouveaux contacts par l'entremise de nos amis ou de groupes d'intérêts. Bref, chacun tisse son petit bout de toile au sein de l'immense Toile virtuelle.

Même s'ils n'ont pas été initialement conçus pour favoriser les relations amoureuses, les sites de réseautage permettent à plusieurs de trouver l'âme sœur. Prenons l'exemple de Facebook. Qu'on aille à « la pêche » dans la liste d'un ami, qu'on se renseigne sur une personne qui nous intéresse en repérant un ami commun ou que l'on fasse directement une demande d'amitié à la « proie » en question, la séduction a maintenant un nouvel outil... Pour certains, il est devenu plus facile d'entrer en relation avec autrui en étant caché et protégé derrière son écran, plutôt que de devoir faire face à l'autre. En effet, dans une démarche virtuelle, pudeur, timidité et autres complexes peuvent être mis de côté puisqu'il existe une distance que ne permet pas le contact direct. Certains ont donc tendance à déclarer leur flamme à l'être cher par le biais de la technologie plutôt qu'en personne, de peur de risquer une éventuelle rebuffade.

POUR LE PIRE...

Par contre, selon plusieurs recherches, les réseaux sociaux sont le plus souvent considérés comme un irritant au sein du couple. Ils seraient la source de tensions, créeraient de la jalousie et seraient même à l'origine d'un nombre croissant de ruptures et divorces.

Le temps que consacre son partenaire à alimenter ses comptes de réseaux sociaux est l'une des causes identifiées comme étant à l'origine des conflits de couple : « Quand ton copain passe plus de temps à clavarder et à twitter qu'à discuter avec toi, tu finis par te poser des questions sur ta vie de couple », explique Delphine, vingt-six ans, qui a rompu avec son copain après trois ans de vie commune.

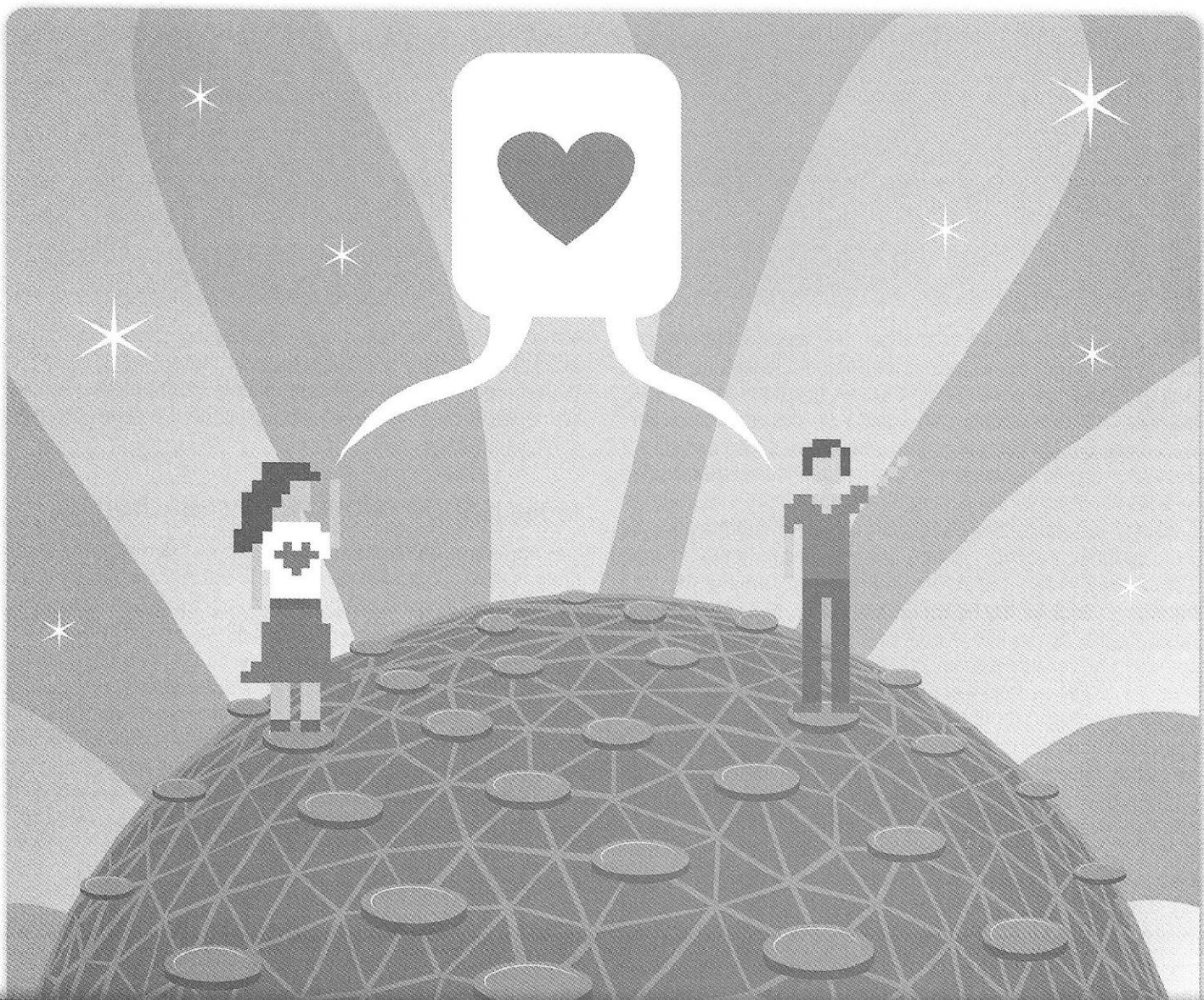
Plus que le temps « perdu », ce sont surtout les traces laissées par le conjoint sur ces sites qui engendrent des problèmes. On épie la page Facebook de l'autre dans ses moindres détails et, bien souvent, on les interprète à travers nos propres lunettes. Pour ceux qui ont tendance à être un brin jaloux, tout peut alors devenir suspect. Des fréquents *poke* (« salut ») d'un « ex » aux messages équivoques envoyés par des amis, en passant par les

commentaires que son conjoint laisse à chaque nouvelle publication d'une telle ou les photos compromettantes du dernier party de bureau, les raisons de soupçonner une infidélité sont légion. Au point, d'ailleurs, où des personnes qui ne se disent pas jalouses de nature avouent l'être devenues avec l'usage des réseaux sociaux.

Pour d'autres, le problème n'en est pas un de jalousie mais plutôt de manque d'intimité. Quand un conjoint a tendance à étaler sa vie sur Internet et à divulguer des renseignements personnels ou des photos que l'autre aurait préféré garder privées, un sentiment de trahison et de non-respect peut surgir. Faire mousser sa popularité sur son réseau social au détriment des valeurs du conjoint risque fort de mener le couple droit à une rupture.

En somme, comme en conclut une étude de l'Université de Guelph en Ontario publiée dans *Cyberpsychology and Behavior*, l'usage régulier de Facebook pourrait tout simplement être nocif pour le couple. Qu'on se le tienne pour dit !

Tristan Huot, « Couples et réseaux sociaux : un mariage parfois explosif ! », *Le courrier des Prairies*, 22 mai 2010.



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

ET LEURS USAGES INSOUÇONNÉS

Samuel Létourneau

Voilà à peine dix ans, on achetait un téléphone cellulaire pour pouvoir effectuer des appels et être joignable en tout temps. Aujourd'hui, le cellulaire a bien d'autres fonctions à offrir à ses usagers ; on le dit d'ailleurs « intelligent ». En plus de communiquer oralement, on s'en sert pour communiquer par écrit, en envoyant des textos ou des messages – ce serait là le principal usage qu'en font les adolescents. On peut également : prendre une photo et l'envoyer instantanément à ses contacts par l'intermédiaire de sa messagerie intégrée ; jouer à des jeux électroniques ; rédiger des listes de choses à faire ; lire les journaux ; consulter des sites Internet ; écouter et télécharger de la musique ; et même visionner des vidéoclips ou des films – pour ceux qui ont de bons yeux. Sans compter qu'avec un système GPS intégré, le cellulaire permet de localiser où l'on se trouve et de le faire savoir aux autres. Bref, le téléphone actuel compte mille et une fonctions, tout comme les iPod, iPad et autres tablettes électroniques, qui, à l'exception du service de téléphonie, offrent somme toute les mêmes fonctions (bien qu'avec le logiciel Skype, les appels vidéo sont désormais possibles avec les ordinateurs et les tablettes).

De surcroît, si le propriétaire d'un téléphone intelligent est membre d'un ou de plusieurs réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter, il peut alimenter son compte et y être connecté en tout

temps grâce à son téléphone. Les messages, notifications et autres informations sont alors reçus instantanément, créant un nouvel espace-temps où les gens, malgré les distances, semblent connectés en permanence les uns aux autres. On parle désormais d'« hyperconnectivité ».

MOBILISATION CITOYENNE TECHNOLOGIQUE

Ces nouvelles formes de communication et de transmission de l'information ont produit, au sein de la société, des effets insoupçonnés. En effet, qui aurait pu prévoir que des dictateurs en place depuis des décennies seraient déchus du pouvoir grâce à ces technologies, comme ce fut le cas en Libye, en Égypte ou en Tunisie ? L'appel à la mobilisation lancé par les jeunes des pays arabes dans les réseaux sociaux a été entendu : les images de répression et de violence prises avec des cellulaires, diffusées instantanément sur le Web et transmises aux quatre coins du monde, ont permis aux diasporas de participer au mouvement et, à l'ensemble de la planète, de devenir les spectateurs d'une révolution en marche.

D'AUTRES USAGES INATTENDUS

Au Brésil, des citoyens utilisent les médias sociaux pour combattre

la corruption qui règne dans le pays, notamment en organisant des manifestations auxquelles répondent des dizaines de milliers de personnes. La ville de Mexico a quant à elle intégré les réseaux sociaux à ses outils de communication et de transmission de l'information. En cas de séisme ou d'autre catastrophe naturelle, les services d'alerte relaient dorénavant les avertissements non seulement par radio, télévision et sirènes, mais également par les nouvelles technologies de communication.

À Vancouver, après les émeutes qui ont suivi la défaite des Canucks lors de la finale de la coupe Stanley, les images captées par des iPods ou des cellulaires puis diffusées dans les médias sociaux ont été utilisées par les forces de l'ordre pour retracer certains auteurs de troubles.

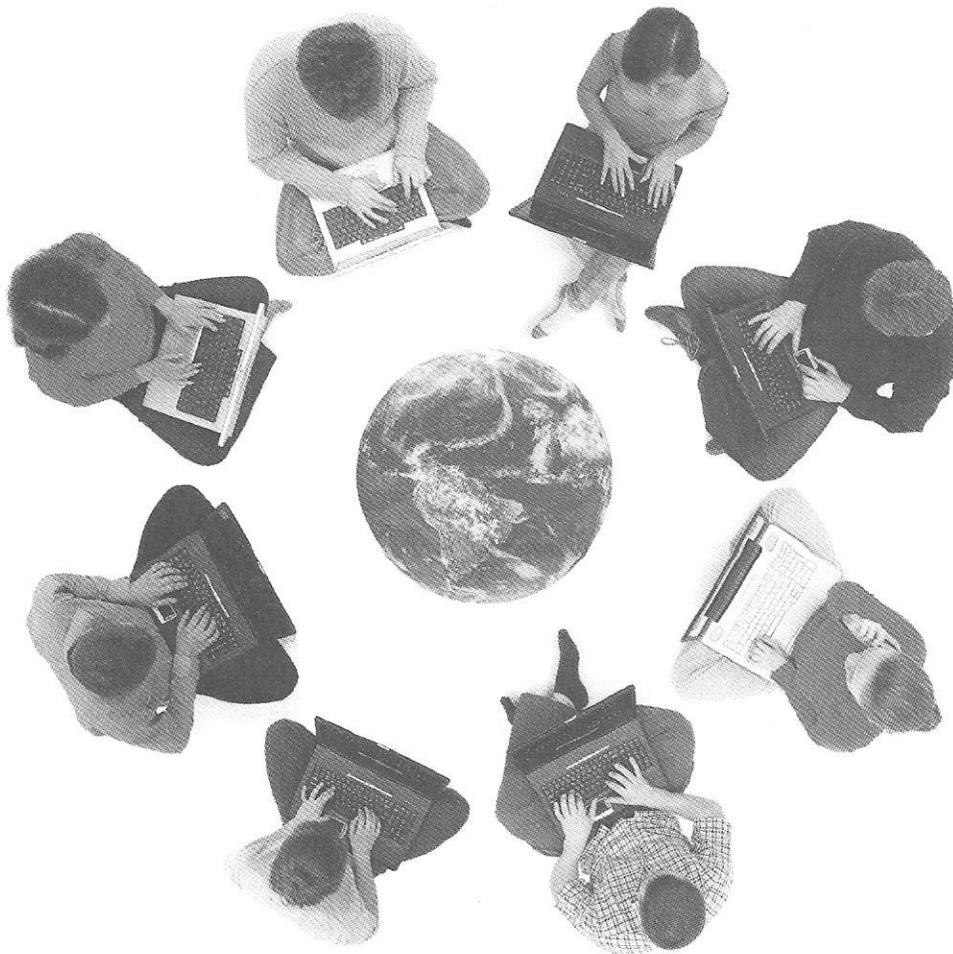
Plus près de nous, un appel à manifester lancé en septembre dernier sur Twitter a rassemblé plus de 2000 personnes dans le centre-ville de Montréal pour réclamer une commission d'enquête publique sur la construction.

Une mère de la région de Québec a récemment fait circuler sur les réseaux sociaux une photo de son fils en fugue. L'information s'est répandue comme une traînée de poudre sur la Toile, permettant de retracer le jeune homme, qui est rentré sain et sauf à la maison, ému par cet élan de solidarité cybernétique.

Dans un autre ordre d'idées, on apprendit qu'un cinéaste américain du nom de Hooman Khalili venait de tourner un film uniquement à l'aide d'un téléphone cellulaire. Si cette technologie avait déjà servi à créer de nombreux courts-métrages à travers la planète, il s'agit du premier long-métrage du genre à être réalisé. Mentionnons par ailleurs que cette technologie a fait connaître au grand public le talent de nombreux artistes inconnus, de part et d'autre de la planète. Le Québécois Patrick Boivin en est un excellent exemple : réalisateur et spécialiste en films d'animation « stop motion », il a mis ses œuvres en ligne sur le site YouTube, ce qui lui a permis d'être visionné par des millions d'internautes et de recevoir des offres de contrats.

Moyen de communication, outil d'information, objet de divertissement, instrument de propagande et de mobilisation et, désormais, instrument de création artistique : les téléphones cellulaires et les nouvelles technologies informatiques sont devenus des accessoires extrêmement utiles et polyvalents, qui facilitent et accélèrent la transmission de l'information, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle provienne.

Samuel Létourneau, « Les nouvelles technologies et leurs usages insoupçonnés », *La Tribune*, 5 novembre 2011.



ROMPRE L'ISOLEMENT

DES PATIENTS GRÂCE

AU RÉSEAUTAGE

Mathilde Azerot

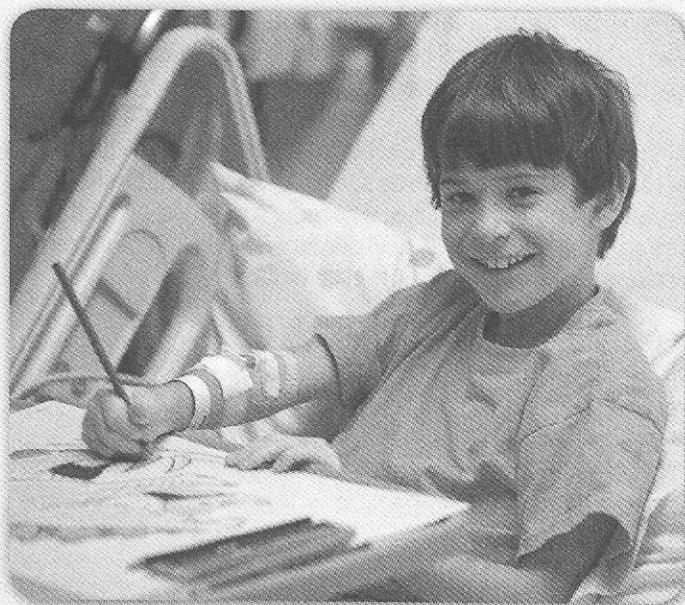
Le jeune Nicolas explore les avantages d'Upopolis, qui offre des services de réseau social aux jeunes patients, lesquels se sentent souvent isolés lorsqu'ils sont hospitalisés.

Les enfants hospitalisés à Sainte-Justine vont pouvoir rompre un peu leur isolement grâce au premier réseau social Web pour hôpitaux au Québec. Upopolis leur permettra de communiquer avec leurs proches, mais aussi d'échanger avec d'autres enfants hospitalisés au Canada. « C'est la technologie qui va permettre aux enfants de rester en contact avec leur monde », a affirmé mercredi lors de la présentation du réseau, François Brunet, le directeur de l'hôpital.

À l'instar des autres réseaux sociaux, les jeunes patients pourront clavarder en direct, créer leur blogue et leur profil et y déposer des photos ou des vidéos. « La technologie fait partie de la vie de nos enfants et il faut vraiment la rendre disponible en milieu hospitalier », a estimé François Côté, directeur de Telus Québec, qui s'occupe du développement du réseau.

FAIRE SES DEVOIRS EN LIGNE

Six hôpitaux canadiens ont déjà adopté Upopolis. Une fois implanté, le réseau offre également de nouvelles possibilités de travail aux professionnels de la santé. Ils disposent ainsi d'un outil leur permettant de diffuser du contenu médical conçu spécialement pour les enfants afin de les informer de leur état de santé. L'hôpital Sainte-Justine va recruter un psychoéducateur qui sera chargé de former le personnel soignant à l'utilisation d'Upopolis. « Le but est aussi de permettre un regroupement des services et d'amener les cliniciens à travailler ensemble et différemment », a précisé Sandrine Camera, chargée de la télé-médecine à Sainte-Justine.



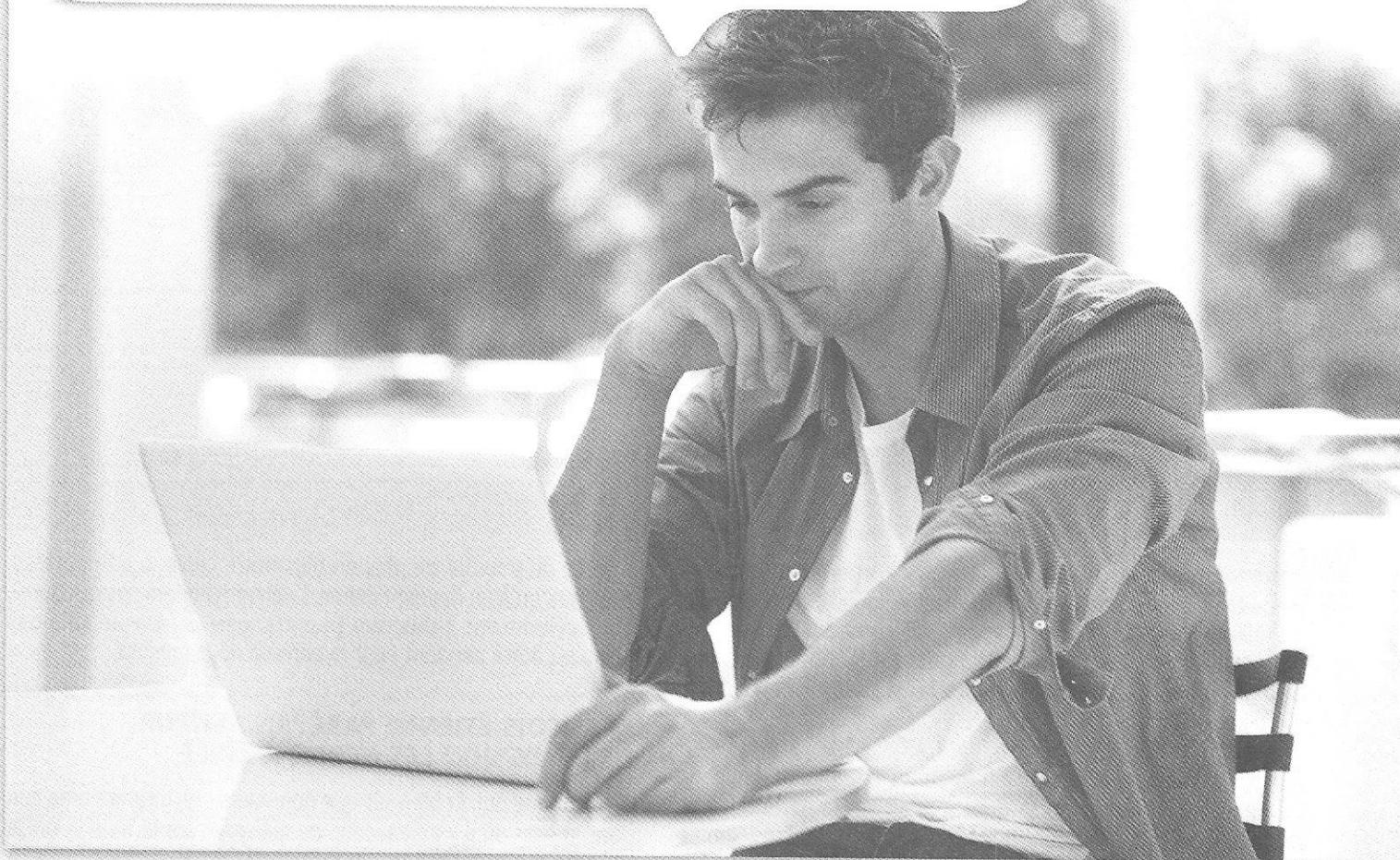
Le réseau comprend en outre une section « devoirs » qui permettra aux enfants de garder contact avec leurs professeurs le temps de leur hospitalisation et de leur rendre leurs travaux. Une rubrique « Le saviez-vous ? » leur donnera accès à des liens vers des sites d'information sur la santé, ainsi qu'à des fils RSS Encarta ou Science Kid.

Mathilde Azerot, « Rompre l'isolement des patients grâce au réseautage », *Journal Métro*, 28 avril 2010.

INTERNET

NOUS REND-IL CONS ?

Audrey Lavoie



À force de chercher tout et n'importe quoi sur Internet, à l'aide de Google, Wikipédia et compagnie, notre cerveau se ramollit-il ? Perdons-nous notre capacité à mémoriser des informations, à apprendre par nous-mêmes, à la sueur de notre front, par essais et erreurs ?

Une étude récente, menée par la psychologue américaine Betsy Sparrow de l'Université Columbia, démontre que Google ne nous rend pas moins intelligents. Notre intelligence semble toutefois s'acclimater aux nouvelles technologies. En effet, plutôt que de retenir une information en soi, nous retenons l'endroit où la trouver.

Aujourd'hui, Internet est omniprésent et omniscient. Au 31 mars 2011, quelque 2,1 milliards de personnes étaient branchées, ce qui représente une augmentation de 480 % par rapport à 2000. Google est le site le plus visité sur la planète. Facebook, quant à

lui, compte plus de 600 millions d'utilisateurs. En moyenne, les gens passent l'équivalent d'une journée par mois à surfer sur le Web.

Quel est donc l'impact de cette consommation numérique astronomique sur nos méninges ? Voyons ce qu'en pensent nos panélistes.

CARL CHAREST : SPÉCIALISTE EN NOUVELLES TECHNOLOGIES

La question en soi est un peu extrême. Je ne crois pas que Internet rend nécessairement con, mais je crois toutefois qu'il rend moins débrouillard. En fait, Google nous rend moins débrouillards, mais stimule notre intelligence par d'autres aspects.



Par exemple, nos téléphones ou nos boîtes courriel nous permettent de stocker les adresses électroniques ou les numéros de téléphone que l'on aurait appris par cœur avant. Donc, ça nous laisse de la place pour nous rappeler des choses que notre mémoire n'aurait peut-être pas pu stocker si elle avait été occupée par d'autres détails.

Avant, on allait chercher nos informations à la bibliothèque, on questionnait des amis, on se questionnait sur la pertinence de poser des questions. Aujourd'hui, on n'a qu'à taper dans Google pour avoir les réponses à nos questions. Ça rend paresseux.

Et ça rend dépendant. J'étais en vacances en Italie dernièrement. Je n'avais pas accès à mon téléphone intelligent et j'étais perdu. Arrivé à l'hôtel, il fallait que je me paie une connexion Internet à 8 € pour aller chercher sur Wikipédia les détails de ce que j'avais vu dans la journée. Je ne me rappelais pas de ce que j'avais appris dans mes cours d'histoire. Il y a donc ce phénomène du « Je n'ai plus à me rappeler de ça puisque Google va me répondre en tout temps » qui entre en compte.

Et ça sera pire pour les jeunes qui ont toujours connu Internet ; ils ne comprendront pas l'utilité de mémoriser des choses par cœur puisque Google est là. Ça sert à quoi d'apprendre des formules mathématiques quand on n'a qu'à trouver le bon terme de recherche ?

À force de pousser de plus en plus notre cerveau à la paresse, peut-être qu'à un moment donné, l'homme prendra des raccourcis qui deviendront beaucoup plus dangereux. On ne sait pas jusqu'où notre pendant pour la paresse nous mènera.

FRANÇOIS-ÉTIENNE PARÉ : ANIMATEUR DE L'ÉMISSION *LES NERDZ*, À ZTÉLÉ

Bien sûr que oui. Et bien sûr que non. Alors oui, Internet rend con dans le sens où il y a beaucoup de niaiseries sur la Toile et on se gave de ces niaiseries-là. Ça met aussi un peu notre cerveau à *off*. Beaucoup de gens oublient de réfléchir parce qu'ils ont accès à Internet.

Donc, on n'a plus à utiliser notre mémoire et à la garder entraînée. On n'a pas à réfléchir tant que ça. Moi, il m'arrive souvent de me dire que je n'ai pas à retenir telle information parce que je sais exactement où la trouver sur Internet. À la longue, on devient paresseux intellectuellement.

Je trouve aussi qu'on se fie beaucoup à Internet comme source crédible et ce n'est pas toujours le cas. Il y a beaucoup d'informations, mais il y a aussi beaucoup de niaiseries sur lesquelles on perd beaucoup de temps. On se retrouve souvent, en cherchant quelque chose de simple, à regarder, trois heures après, une vidéo de petits chats. Alors oui, ça rend un peu idiot.



Une autre chose déplorable avec Internet: les diagnostics médicaux. À ne pas faire ! Avec ça, on peut virer idiot, voire fou. Il faudrait réglementer ça parce que bien des gens se trouvent des maladies alors qu'ils ne souffrent de rien. C'est un aspect de Internet qui fait de nous des victimes de l'information diffusée.

En même temps, il y a beaucoup d'informations justes. Je trouve que Internet a révolutionné la façon de communiquer. Personnellement, si Google offrait une puce intégrée sous-cutanée, je la prendrais, parce que je trouve ça tellement efficace. La vitesse à laquelle l'information nous est transmise nous rend plus efficaces dans nos recherches et dans nos réflexions. Alors, si on est rigoureux, on peut rester bien informés.

SERGE PROULX : PROFESSEUR TITULAIRE À L'ÉCOLE DES MÉDIAS DE L'UQAM

La question me rappelle le titre d'un numéro de la revue *Books* lu l'an dernier. En tapant la phrase « Internet rend-il bête ? » dans mon moteur de recherche, j'ai obtenu près de 2 950 000 résultats en 18 centièmes de seconde. Nous voilà devant un premier constat intéressant: Internet nous place devant des montagnes d'informations.

La question centrale est: comment faire pour choisir, dans toute cette masse de messages, l'information qui convient, l'information qui répondra à ma question ? Encore faut-il avoir une question...

Beaucoup de découvertes sur Internet se font en effet à travers des activités d'exploration qui se déroulent au hasard des hyperliens rencontrés sur la route de l'internaute.

Des amis, des proches, des parents, des journalistes, des enseignants peuvent agir comme des mentors pour guider les internautes, par exemple vers des communautés intéressées par des questions d'intérêt commun. Je pense par exemple à des femmes en France réunies depuis plusieurs années autour du thème de la naissance. Leurs échanges ont permis à ces femmes d'apprendre collectivement plein d'infos et de trucs sur l'accouchement, la manière de soigner les bébés, etc.

Autre exemple: des parents d'enfants autistes échangent depuis plusieurs années en ligne à propos des comportements de leurs enfants. Cela leur a permis de se rendre compte collectivement que les diagnostics des psychiatres et psychanalystes n'étaient pas nécessairement les plus justes.

Ces parents se sont réunis dans des lieux physiques, hors d'Internet, pour discuter des possibilités d'intervenir concrètement dans les politiques concernant la gestion sociale de l'autisme. On voit comment Internet, bien utilisé, peut contribuer à donner du pouvoir à des groupes d'individus jusque-là privés d'une capacité d'agir politiquement.

Audrey Lavoie, « Internet nous rend-il cons? », *Journal Métro*, 4 août 2011.

LES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page below the title. It is intended for the student to write their notes on the topic of 'LES ÉTUDES À L'ÉTRANGER'.

TÂCHE D'ÉCRITURE

LES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Le site Parole aux jeunes souhaite connaître votre point de vue sur le sujet suivant :

***Les jeunes qui étudient à l'étranger
sont-ils de meilleurs citoyens?***

Vous devez exprimer vos idées sous la forme d'une lettre ouverte d'environ 500 mots.

Quelques consignes :

Votre texte devra :

- représenter l'opinion des jeunes Québécois ;
- faire réfléchir le lecteur et maintenir son intérêt ;
- s'appuyer sur des informations vérifiables et des sources dignes de confiance ;
- s'éloigner des propos personnels ;
- n'enfreindre en aucun cas le droit d'auteur ;
- respecter la politique éditoriale du site Parole aux jeunes (voir page 85) ;
- être rédigé dans une langue correcte et standard.

Cahier de brouillon <<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<

Blank lined paper for roughing out ideas.

»»»»»»»»»» **Cahier de brouillon**

CAHIER DE PROPRE - LES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

NOM: _____

PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

Large rectangular area with horizontal lines for writing.

CAHIER DE PROPRE - LES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

A large rectangular box with a double-line border, containing 25 horizontal lines for writing. The lines are evenly spaced and extend across most of the width of the box.

CAHIER DE PROPRE - LES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

A large rectangular frame containing multiple horizontal lines, serving as a writing area. The frame is defined by a double-line border. Inside, there are 20 horizontal lines spaced evenly, providing a guide for handwriting. The lines are solid black and extend across the width of the frame.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for the student to write their notes on the topic of 'LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LES RÉSEAUX SOCIAUX'.

TÂCHE D'ÉCRITURE

**LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
ET LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Le site Parole aux jeunes souhaite connaître
votre point de vue sur le sujet suivant :

***Les réseaux sociaux et les
nouvelles technologies ont-ils un
effet positif sur notre vie?***

Vous devez exprimer vos idées sous la forme
d'une lettre ouverte d'environ 500 mots.

Quelques consignes :

Votre texte devra :

- représenter l'opinion des jeunes Québécois ;
- faire réfléchir le lecteur et maintenir son intérêt ;
- s'appuyer sur des informations vérifiables et des sources dignes de confiance ;
- s'éloigner des propos personnels ;
- n'enfreindre en aucun cas le droit d'auteur ;
- respecter la politique éditoriale du site Parole aux jeunes (voir page 85) ;
- être rédigé dans une langue correcte et standard.

»»»»»»»»»»»»»»»» **Cahier de brouillon**

Cahier de brouillon ««««««««««««««««««««««

Cahier de brouillon ««««««««««««««««

**CAHIER DE PROPRE - LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
ET LES RÉSEAUX SOCIAUX**

NOM: _____
PRÉNOM: _____
ADRESSE: _____

Large rectangular area with horizontal lines for writing.

**CAHIER DE PROPRE - LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
ET LES RÉSEAUX SOCIAUX**

A large rectangular box with a double-line border, containing 25 horizontal lines for writing. The lines are evenly spaced and extend across most of the width of the box.

5^e secondaire

CONFORME AU PROGRAMME
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



ÉPREUVE UNIQUE

FRANÇAIS

l'essentiel

Ce cahier a pour but de préparer les élèves pour l'épreuve unique de français écrit, un examen de sanction d'études conçu et corrigé par le ministère de l'Éducation.

D'abord, un aide-mémoire est fourni : les notions principales sont revues. Ensuite, quelques exercices permettent de mesurer la maîtrise de ces notions. Pour finir, deux examens complets sont donnés afin de recréer la situation d'examen à la maison. Mieux encore, un service de correction permet d'avoir l'heure juste !

L'Essentiel est une collection de cahiers d'exercices basés sur le Programme du ministère de l'Éducation. Ces cahiers se démarquent par leur approche concrète axée sur la pratique.

...

Marie-Pierre Vouligny est titulaire d'un baccalauréat en études littéraires et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation. Elle enseigne le français langue d'enseignement et langue seconde au secondaire.

Nathalie Chevalier enseigne le français au collège Regina Assumpta depuis près de 25 ans. Détentrice d'une maîtrise en éducation, auteure et membre de l'UNEQ, elle écrit depuis une vingtaine d'années. Elle a notamment publié plusieurs ouvrages scolaires tant au niveau primaire que secondaire.

CAR
ACT
ÈRE

tc • MEDIA

editionscaractere.com

ISBN 978-2-89642-932-5



9 782896 429325